



Pacte Urbain Nord –

Périmètre de cohérence urbanisme-mobilité

Projet de cohérence Urbanisme /Mobilités

Secteur Bruguières - Gratentour - Castelnest - Launaguet -
L'Union - Toulouse

Janvier 2018



Contexte et objectif de l'étude

Ce territoire stratégique (périmètre de cohérence urbanisme-transport dans le SCoT approuvé) a fait **l'objet d'un contrat d'axe** (n°3) signé en 2013.

Aujourd'hui, 27 % du potentiel urbanisable sont déjà mobilisés (ouvert à l'urbanisation).

Toutefois, à ce jour le calendrier de la mise en **œuvre** du projet du Boulevard Urbain Nord (BUN) manque de lisibilité. De plus, des obligations légales de construction de logements **s'imposent**, notamment la Loi Duflot prescrit 25% de logements sociaux avec rattrapage en 2025. Ainsi, les communes ne peuvent donc stopper leur développement.

Aussi Toulouse Métropole lance une étude urbaine sur la cohérence urbanisme-mobilité.

Cette étude correspondant au « pacte urbain », inscrit dans le Projet Mobilités 2020-2025-2030 valant révision du PDU de la Grande Agglomération Toulousaine, a pour objectif de donner à voir **les perspectives d'évolution de ce territoire dans le temps en termes d'accueil d'habitants, d'emplois et en termes de desserte.**

Ce pacte urbain déterminera une solution alternative et progressive visant à répondre aux besoins de desserte en transport en commun de ce territoire.

Cette étude sera également l'occasion de **porter des ambitions communes** entre les villes de Bruguières, de Castelginest, de Gratentour, de Launaguet, de **L'Union** et de Toulouse, Toulouse Métropole et le SMTC afin de proposer une **vision d'ensemble**, qui se traduiront dans le PLUIH.

L'adhésion et l'implication des différents acteurs et partenaires étant indispensables à la bonne réussite de ce pacte urbain, ce document sera **co-signé** par : le SMTC, Toulouse Métropole e les communes de Bruguières, de Castelginest, de Gratentour, de Launaguet, de **L'Union** et de Toulouse.

Le suivi du programme de réalisation du pacte urbain, sera assuré dans le cadre **d'une** structure de suivi associant les membres signataires du Pacte Urbain et le SMEAT, afin de réaliser un bilan des réalisations et des études menées. Ces rencontres pourront aboutir à une adaptation du document selon le niveau **d'avancée** des projets.

Sommaire

1. Éléments principaux du diagnostic

Principaux enjeux des documents d'urbanisme supra-communaux

Principaux éléments des différentes études urbaines et de mobilités déjà menées sur le territoire

Principaux éléments d'actualisation des enjeux urbains et paysagers

Principaux éléments d'actualisation des enjeux de mobilités

Synthèse des enjeux urbains et de mobilités

2. Scénario cible: BUN et potentiel de développement urbain associé

Scénario cible Potentiel de développement urbain associé au BUN

Scénario cible de Mobilité la desserte TC et du maillage modes actifs et routier et les principes de cohérence urbanisme/mobilité

3. Phasage du développement urbain et scénarios de mobilités

Phasage du développement urbain

Les scénarios de mobilités au regard du développement urbain

4. Déclinaison du projet de cohérence urbanisme/mobilité

SCoT et Potentiel de développement urbain associé au BUN

Phasage des opérations sur le secteur en lien avec la mobilité

A court terme avant 2020

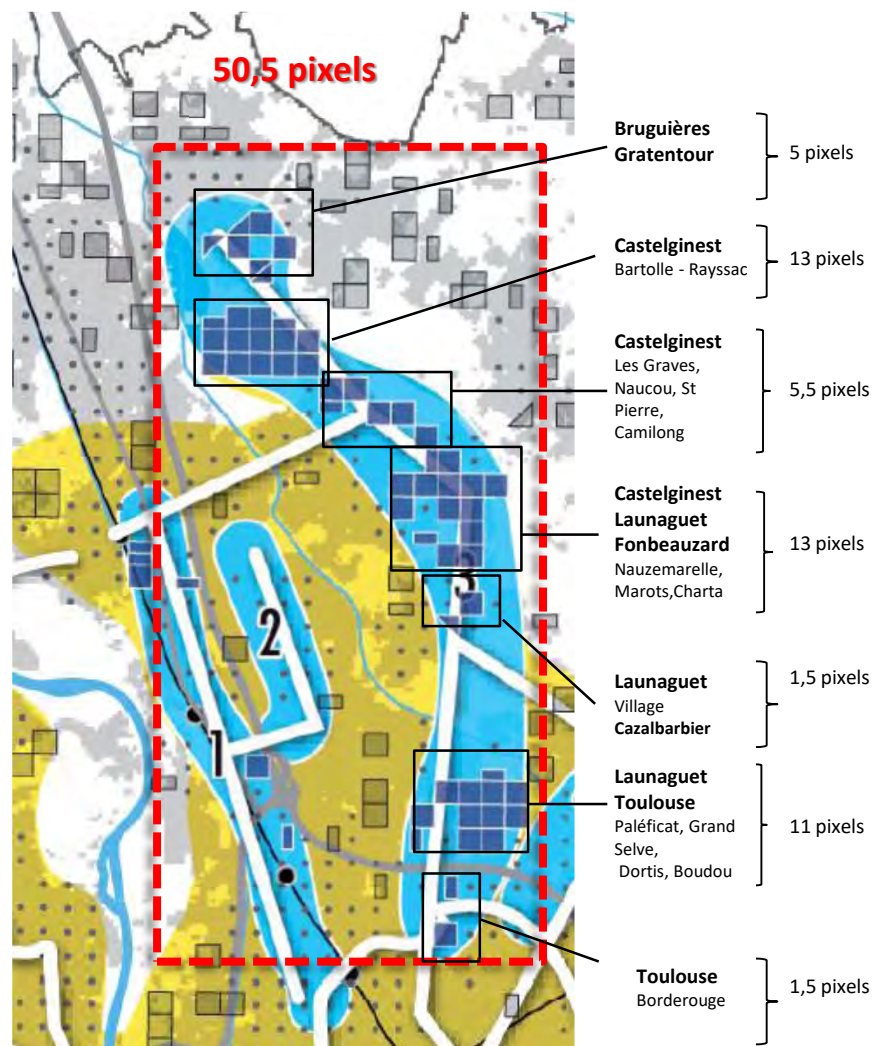
A moyen terme horizon 2025

A plus long terme horizon 2030

Au-delà de 2030

1. ELEMENTS PRINCIPAUX DU DIAGNOSTIC

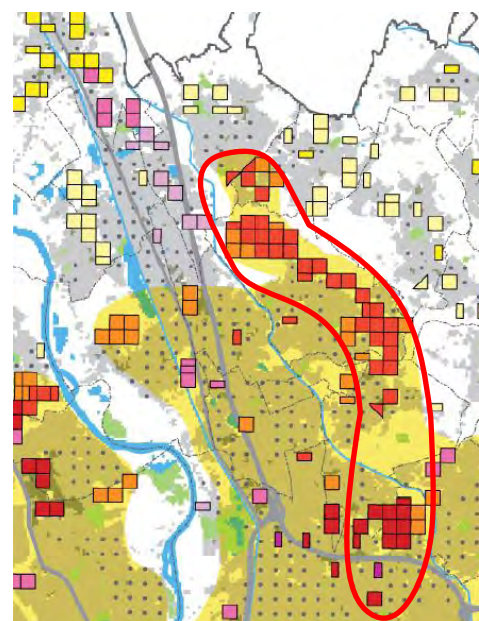
Principaux enjeux des documents d'urbanisme supra-communaux



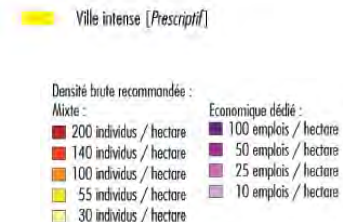
Le périmètre de cohérence / transport dans la 1^{er} révision du SCoT approuvé le 27 avril 2017

Un périmètre de cohérence urbanisme/ mobilité qui « **dessine les limites Est de la Ville intense** »

Un territoire en capacité **d'accueillir environ 65 500 individus supplémentaires** en extension urbaine à condition que cette urbanisation soit associée à la réalisation d'un transport en commun performant. Du renouvellement urbain est également attendu.



- 50,5 pixels sur ce territoire dont 99 % sont à vocation mixte avec une densité brute recommandée de 100 à 200 individus à l'hectare.
- Plusieurs secteurs supérieurs à 90 hectares (10 pixels contigus) tels que Paléficat, Nauzemarelle, Bartolle-Rayssac.



Un projet structurant de desserte pour le territoire Nord inscrit dans le SCoT approuvé le 27 avril 2017

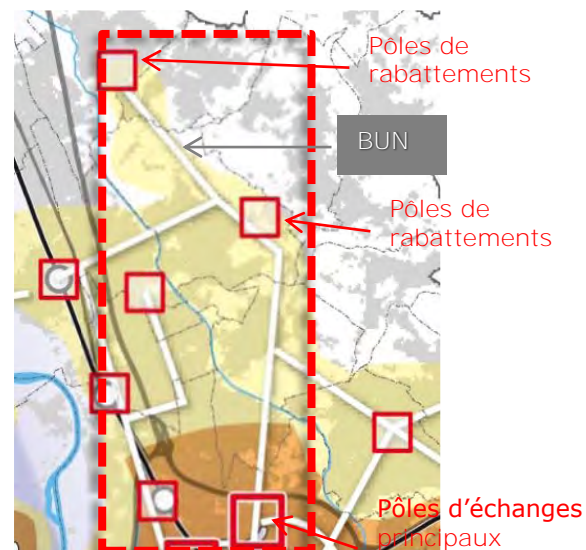
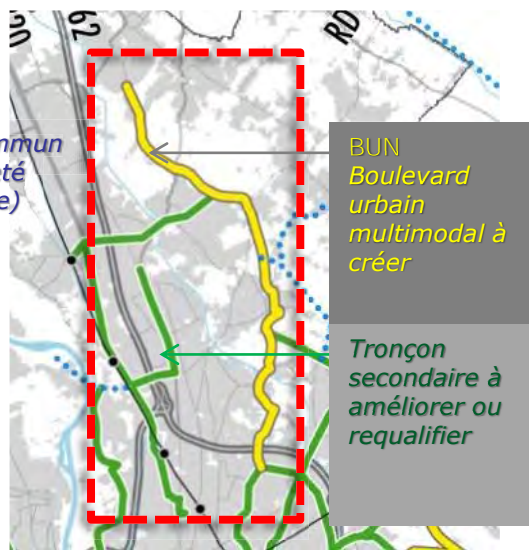
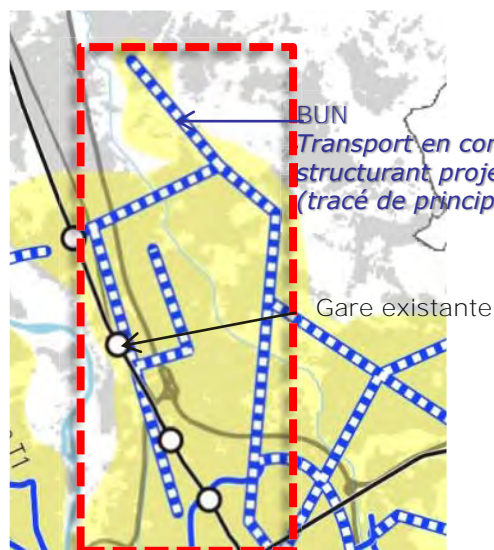
Un maillage à créer depuis le cœur d'agglomération vers la Ville intense au Nord, support :

- D'un boulevard urbain multimodal structurant l'urbanisation future et complémentaire au réseau primaire de voirie,
- D'un TC structurant ,
- D'un pôle d'échanges principal et de pôles de rabattements en lien avec le cœur d'agglomération.


1 / Carte TC structurant
SCoT révisé approuvé le 27 avril 2017

2 / Carte voirie structurante
SCoT révisé approuvé le 27 avril 2017

3 / Carte des Pôles d'échanges
SCoT révisé approuvé le 27 avril 2017



Entre le PDU et le Projet Mobilité 2020-2025-2030, les enjeux et les stratégies de desserte liés au BUN restent les mêmes : **Une infrastructure nouvelle, support d'un TC structurant**



Dans le PDU en vigueur (approuvé en 2012), le périmètre de cohérence urbanisme/mobilité était traduit opérationnellement dans le « **CONTRAT D'AXE »**

Dans le contrat d'axe du PDU, le BUN était identifié comme une infrastructure nouvelle intégrant un **TCSP en 2015 sans préciser le niveau de service.**



Dans le Projet Mobilités 2020-2025-2030, approuvé le 07 février 2018, le périmètre de cohérence urbanisme/mobilité est traduit opérationnellement dans le « **PACTE URBAIN »**

Dans le pacte urbain du Projet Mobilités 2020-2025-2030, le BUN est identifié comme une infrastructure nouvelle intégrant une **linéo d'ici 2025 et une optimo dans la partie Nord en 2030**





Bilan et synthèse des enjeux des documents supra-communaux

Dans le SCoT, un périmètre de cohérence urbanisme-transport qui dessine les contours du développement urbain du territoire Nord-Est.

Un corridor qui délimite le territoire de la Ville intense (densité moyenne de 140 individus à l'hectare) du territoire de développement mesuré (une densité de 30 et 55 individus à l'hectare sur les territoires limitrophes).

Un corridor lié à un projet de transport structurant

(Toulouse, Launaguet, Castelginest, Gratentour et Bruguières) ...

- Un boulevard urbain multimodal (voirie d'agglomération, TC et modes actifs),
- Deux Linéo 9+10 desservant les tissus existants prévus pour 2020,
- Un linéo 12 à l'étude prévue pour 2020-2025,
- Une optimisation du réseau bus sur l'axe du BUN et au sein des territoires limitrophes, en continuité et en complément du linéo 12.

...qui conditionne le niveau d'urbanisation du secteur et sa desserte.

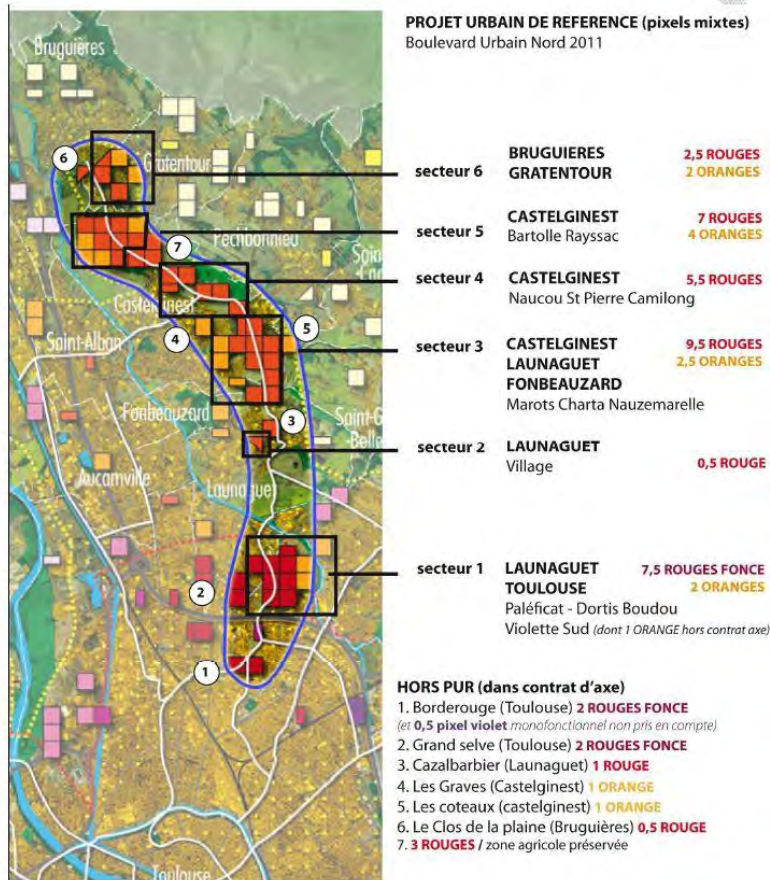
Des secteurs de projet supérieurs à 90 hectares qui nécessitent des études urbaines globales

Une future urbanisation qui devra prendre en compte les enjeux de paysage naturel et les enjeux agricoles, enjeux forts intégrés dans le futur PADD du PLUi-H

*Principaux éléments des différentes études
urbaines et de mobilités déjà menées sur le
territoire*

Rappel des différentes études menées

Les sites à projet et leurs objectifs d'urbanisation



Présentation du Projet Urbain de Référence du BUN
Rapport intermédiaire Mars 2012 – Groupement Arcadis – SCE -

Rappel des objectifs du BUN

Offrir un service performant en matière de transports alternatifs,

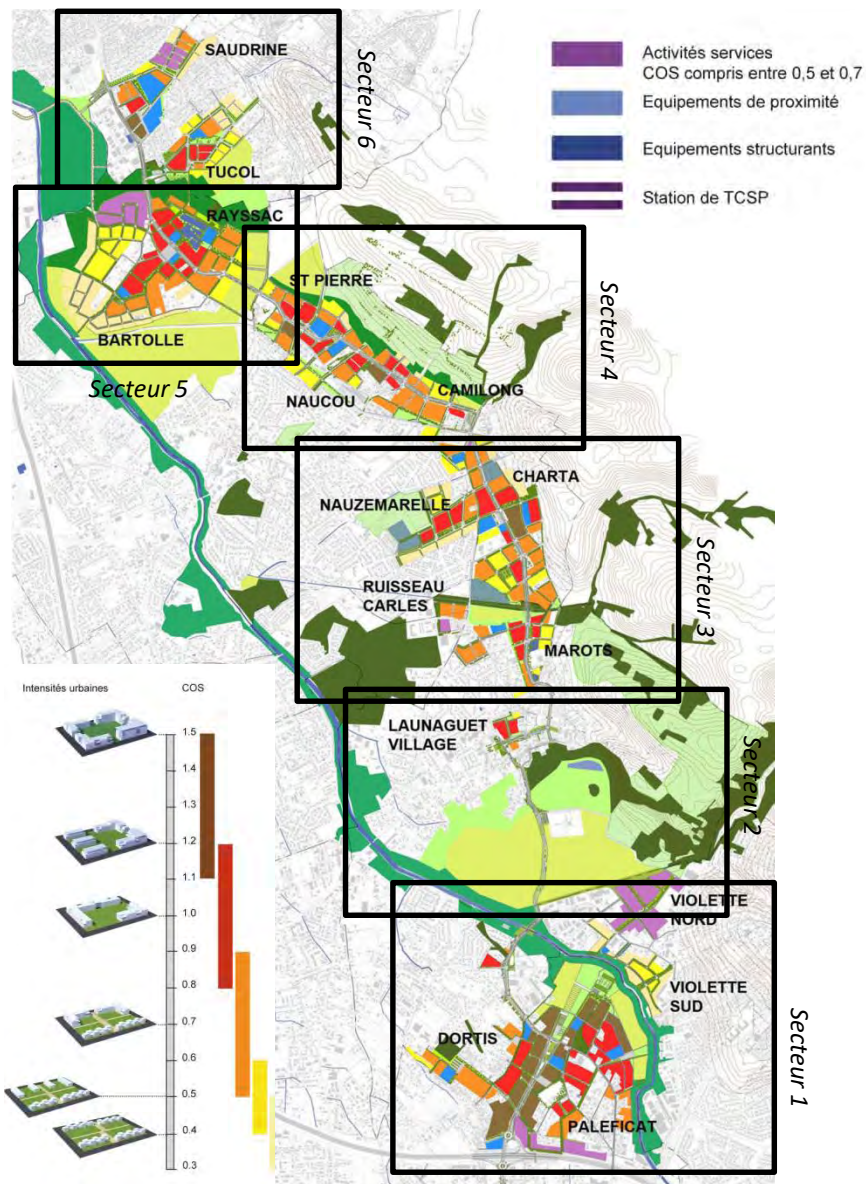
Écouler un trafic d'agglomération et d'échanges inter-quartiers pour mailler les voiries existantes,

Définir les conditions d'un développement du territoire équilibré,

Identifier les espaces naturels et les espaces agricoles qui doivent être préservés.

Aujourd'hui, ces objectifs restent identiques

Plan de référence 2012
Présentation des plans de composition et de masse par secteur



Rappel des différentes études menées

1- Les études préalables pour la définition du tracé

2- Les études urbaines pré-opérationnelles

2009 - Réalisation d'un plan de référence par Patrick Chavanne,

3- Elaboration d'un plan de référence (PUR)

2012 – Actualisation et approfondissement d'un plan de référence de 2009 : Etude de définition d'un projet urbain d'ensemble réalisée par le groupement ARCADIS, ATTICA, SCE



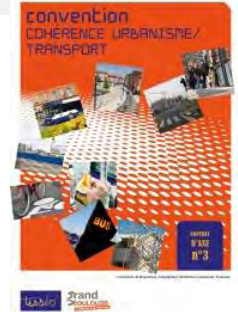


Rappel des différentes études menées

4- Signature du contrat d'axe n° 3

2013 - Convention cohérence urbanisme/transport
Signature du contrat d'axe n°3

Fin 2013 – Déclaration de la DUP



Phase 1 (2013-2016)



Phase 2 (2017-2025)



Phase 3 (2025-2030 et au-delà)



Rappel des différentes études menées

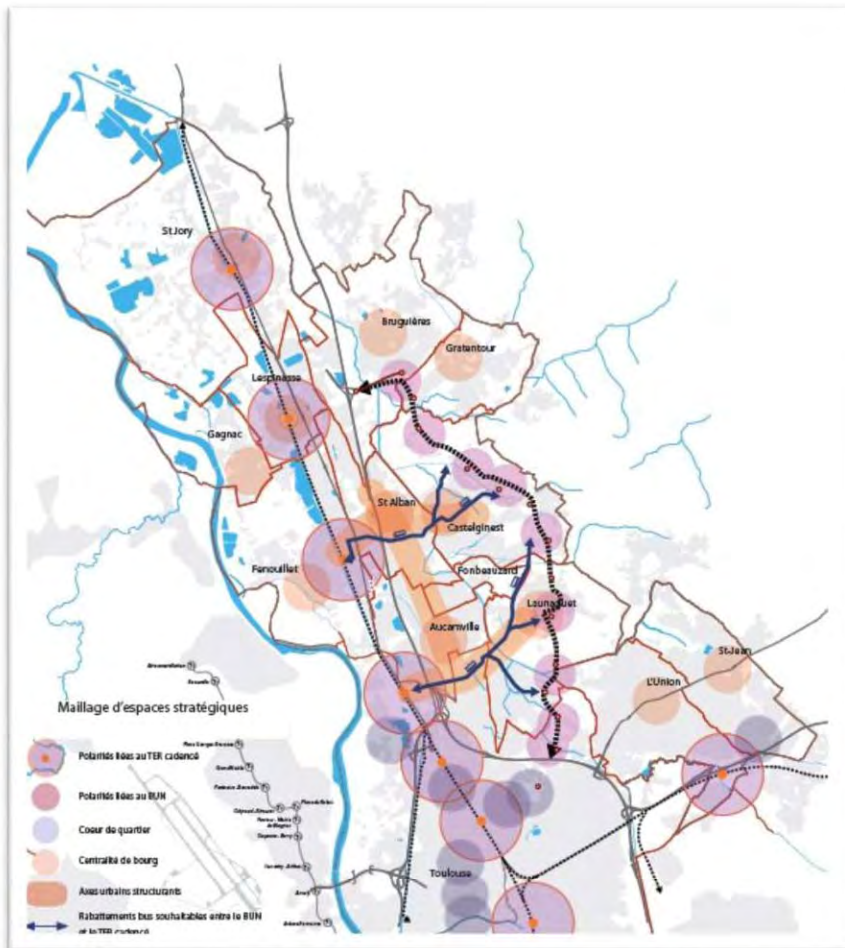
5- Plan guide de développement du Territoire Nord pour 2030

2013 - Plan guide de développement du Territoire Nord pour 2030

Objectif : clarification du positionnement du territoire Nord au niveau de l'agglomération, à la fois sur le plan de l'économie, du développement urbain et de l'environnement.

Le territoire nord en 2030:

- Un territoire maillé et connecté au réseau de transport en commun, déclinant tous les modes de transport et leurs intermodalités.
- Un territoire équilibré, à fort potentiel de renouvellement et d'intensification urbaines autour de ces grandes infrastructures.
- Un positionnement économique (clarification de l'offre en filières et se structure sous la forme de pôles thématiques).
- Une armature d'espaces naturels, de production et de loisirs.
- Une valorisation des milieux naturels pour faire du territoire un lieu de destination à l'échelle métropolitaine.



Source: Plan guide 2030-Territoire Nord- Interland-2013

Etat d'avancement du projet de mobilité et du projet urbain associé

Un territoire en partie ouvert intégrant d'importants territoires stratégiques conditionnés par l'arrivée de l'infrastructure.

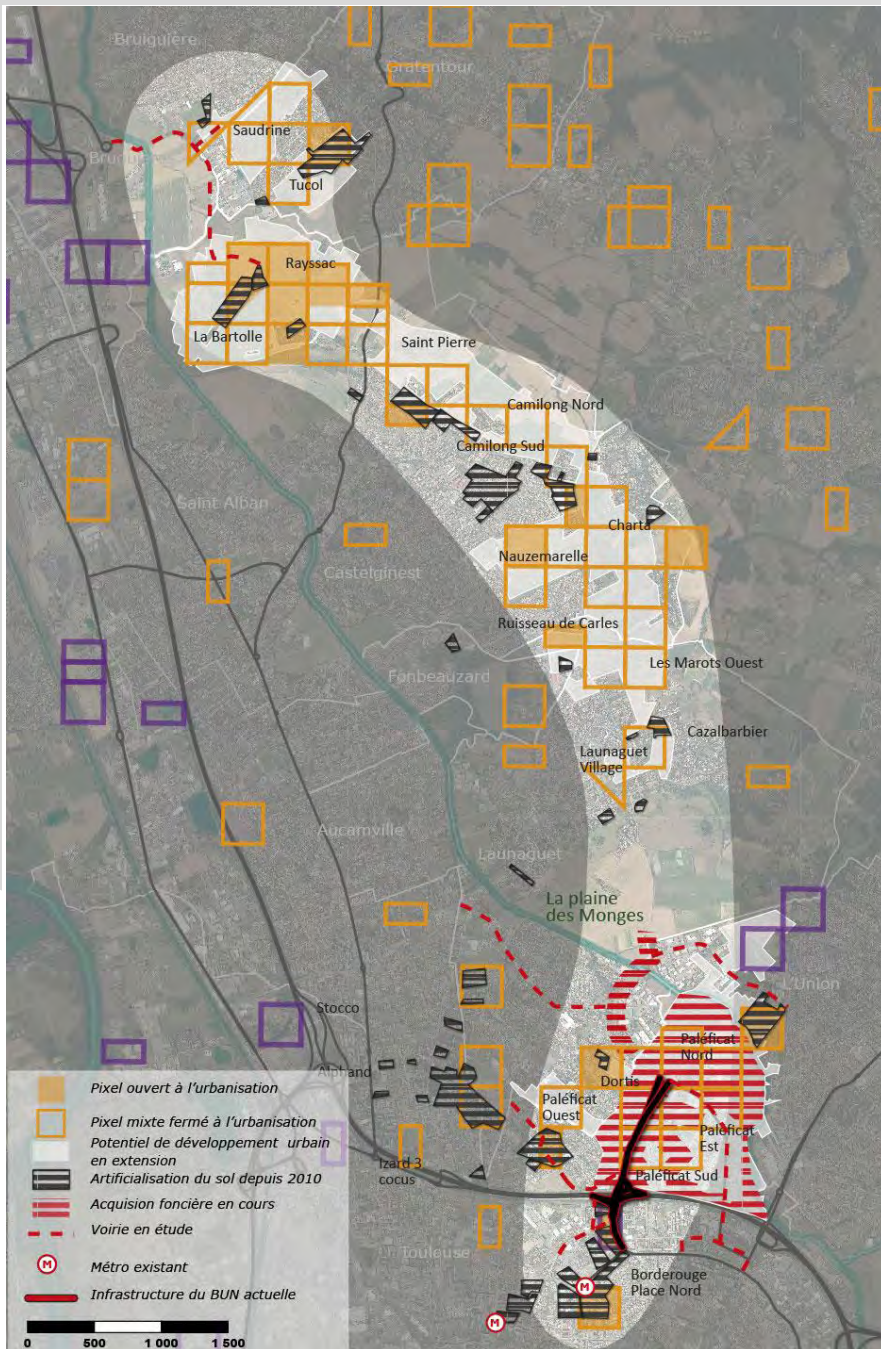
Au nord, une échelle de projet conséquente qui nécessite une réflexion urbaine à part entière.

Au Sud, un projet qui prend forme :

- La réalisation du 1^{er} tronçon de l'infrastructure dans le quartier du Paléficat et de l'échangeur de Borderouge
- Des acquisitions foncières en cours et les études techniques pour la suite de l'infrastructure du BUN jusqu'à la limite Sud de Launaguet
- Des acquisitions foncières aujourd'hui quasi terminées sur le périmètre de Paléficat
- De projets identifiés dans le PLUi-H au travers notamment des OAP (Paléficat, Grand Selve, La Violette)

Sur le reste du corridor, un territoire sous tension, qui se développe de manière spontanée avec l'émergence de petites opérations

- Des opérations récentes telles que la Barthole, Tir à l'Arc, Cazalbarbier,...



➔ Au total: 13,5 pixels ouverts à l'urbanisation soit 27% de pixels mobilisés

Bilan et synthèse des études menées sur ce territoire

Un développement urbain associé à un projet de mobilité fondé sur des études récentes, très complètes qui aboutit à un projet global cohérent

Une réelle articulation avec les documents supra-communaux...

...mais, un fort décalage entre le phasage défini dans le contrat d'axe de 2013 et ce projet de territoire en raison des obligations de production de logements sociaux imposées aux communes par la Loi Duflot.

*Principaux éléments d'actualisation des enjeux urbains et
paysagers*

Actualisation des analyses

Morphologie urbaine actuelle

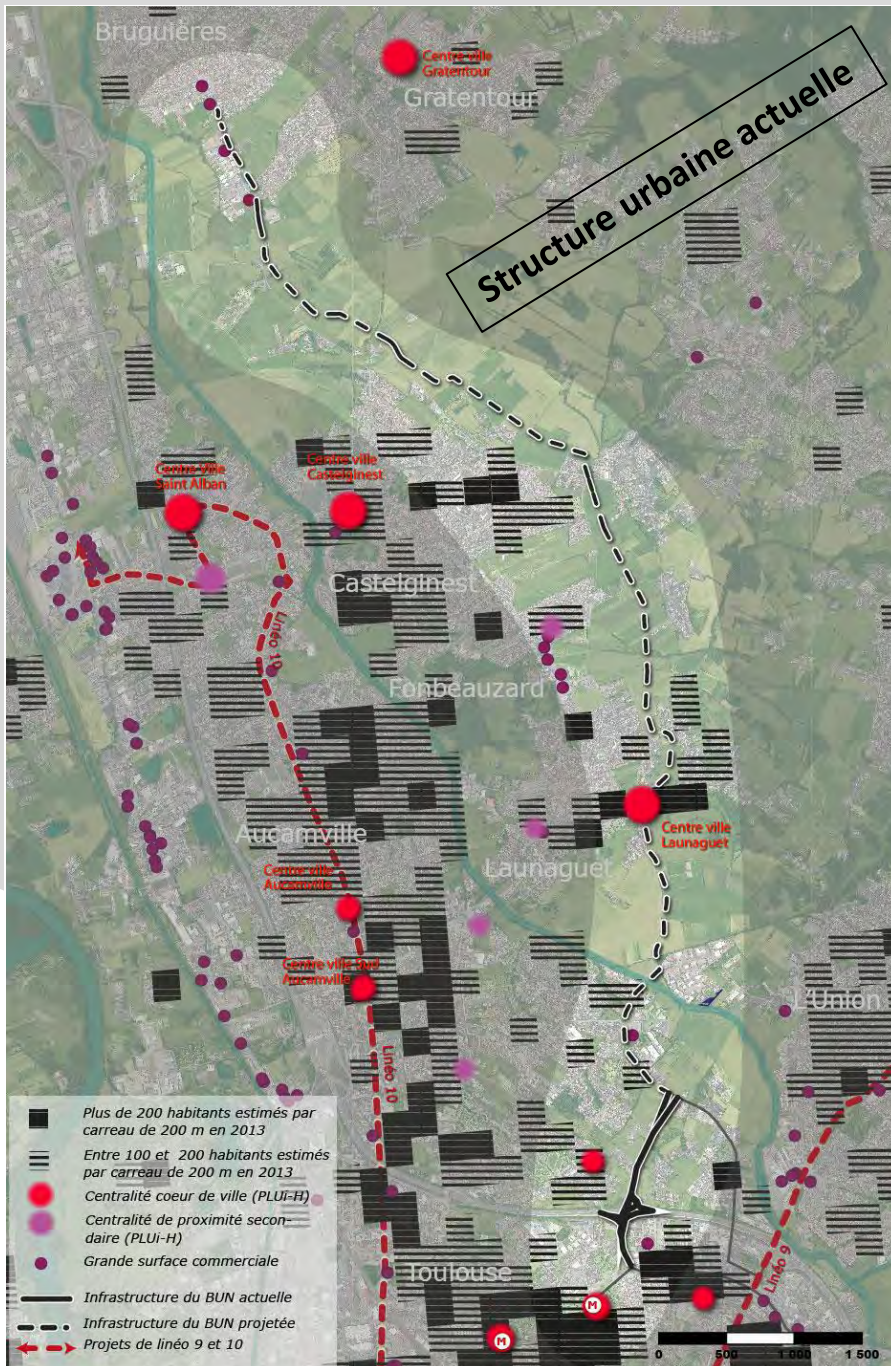
En 2013 dans le périmètre de cohérence urbanisme-mobilité :

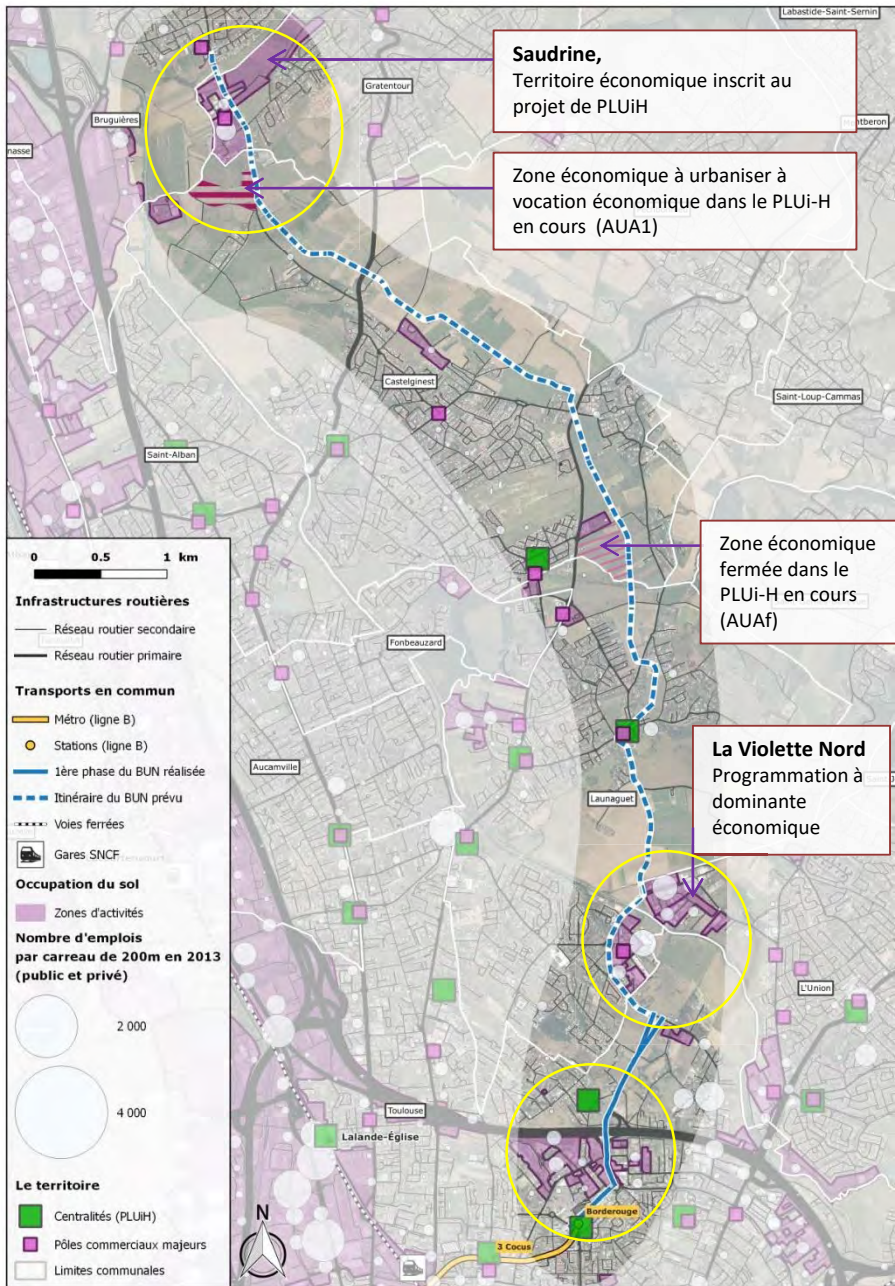
15 700 Habitants ; 5 000 emplois

Le centre ville de Launaguët, **l'unique centralité existante** du corridor.

En dehors du périmètre de cohérence urbanisme/mobilités :

- **Une densité de population importante le long de la route de Fronton**, en lien avec les centralités de Castelginest et Aucamville.
- **Un projet de linéo 10 à l'étude** (mise en service prévue en 2020), justifié par la demande en déplacements.
- **Un projet de linéo 9 à l'étude** (mise en service prévue 2018) entre L'Union et Empalot.





Actuellement 5 000 emplois dans le périmètre de cohérence urbanisme-mobilités.

Un territoire à dominante habitat et agricole.

Cependant quelques secteurs d'activités existants et programmés regroupés :

- Au nord du territoire sur la commune de Gratentour et Castelginest (Saurdrine)
- Au Sud sur la commune de l'Union et de Toulouse (La violette Nord, Paléficat, Borderouge Nord)

Actualisation d'analyse

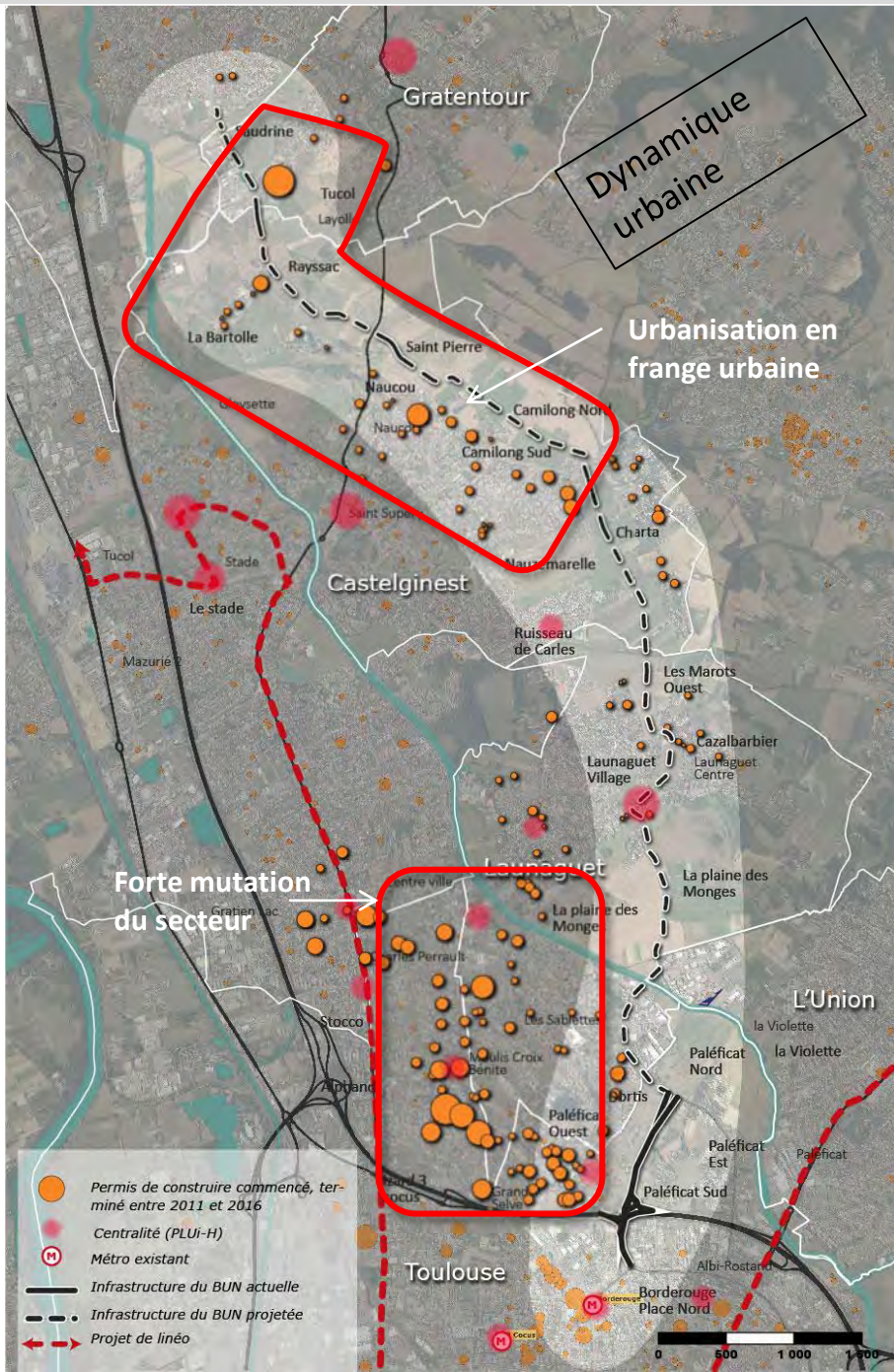
Dynamique urbaine de 2011 à 2016
et les secteurs de développements futurs inscrits au PLUIH

*Dans le périmètre de cohérence urbanisme-mobilités, plus de **4000 logements** commencés depuis 2011 soit l'accueil à très court terme d'environ **9 000 nouveaux habitants***

Une dynamique urbaine forte

- **Au Nord, avec une pression foncière qui s'exerce en frange urbaine** sur des territoires d'extensions
- **Au Sud, à proximité du quartier Paléficat, sur la ville de Toulouse, un secteur en pleine mutation qui re-questionne le fonctionnement global du quartier** (desserte du quartier, congestion routière, équipements/services..)

Une dynamique urbaine faible au centre, à proximité de la centralité cœur de ville de Launaguet, **un territoire « en attente » en termes d'urbanisation**

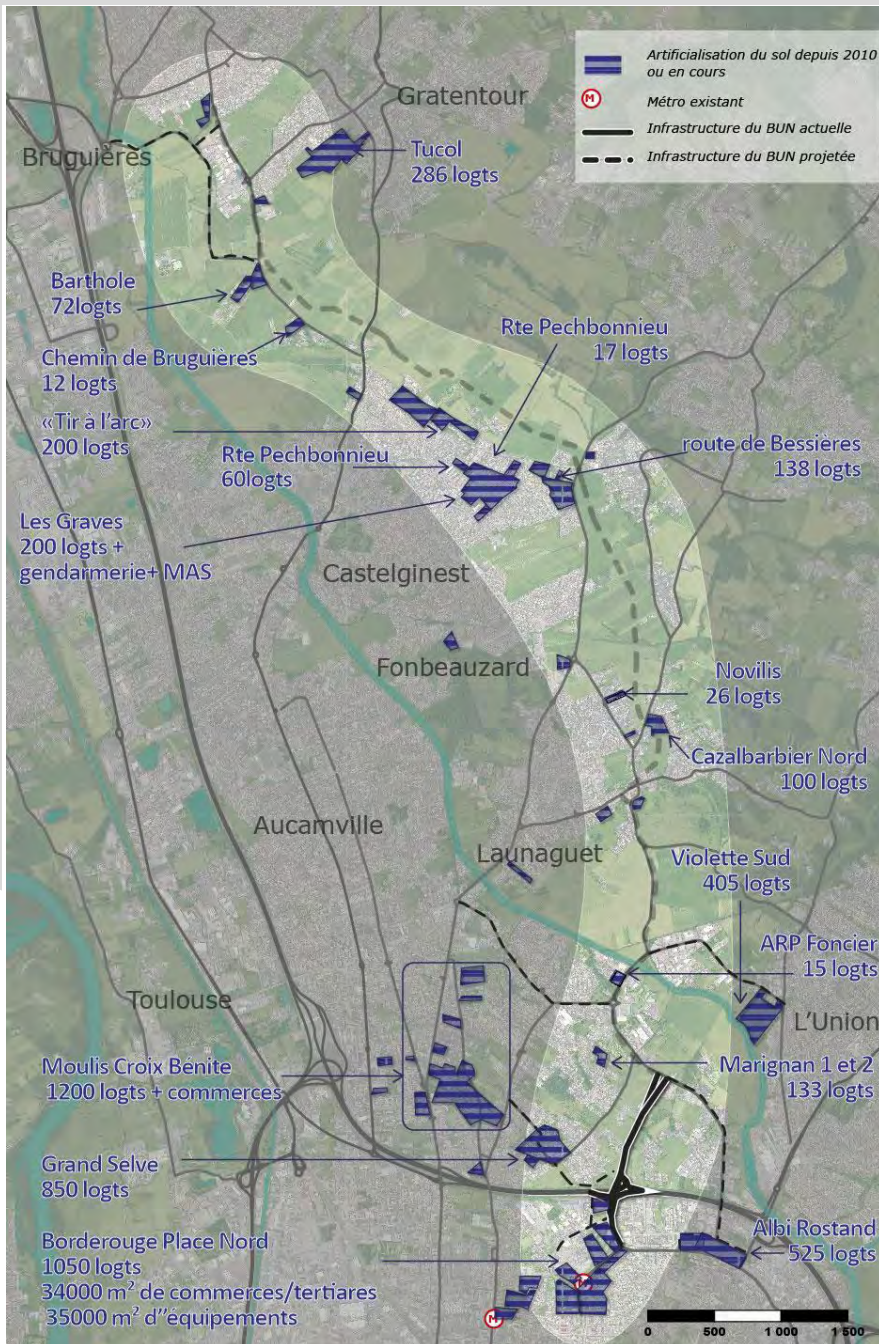


Complément d'analyse

Les projets en cours

En sept ans, plus d'une dizaine d'opérations de logements de plus de 50 logements qui s'égrènent le long du corridor, à l'intérieur du périmètre de projet des études urbaines associées au BUN.

Au regard de ce constat, et compte tenu de la nécessité de mettre en œuvre rapidement des opérations de logements (imposées par l'Etat), et afin de ne pas être obligé de développer en urgence des secteurs périphériques non équipés, Toulouse Métropole avec les communes vont mettre en œuvre des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) prévoyant une urbanisation modérée et de qualité, en coopération avec Tisséo pour assurer la cohérence transport/habitat.

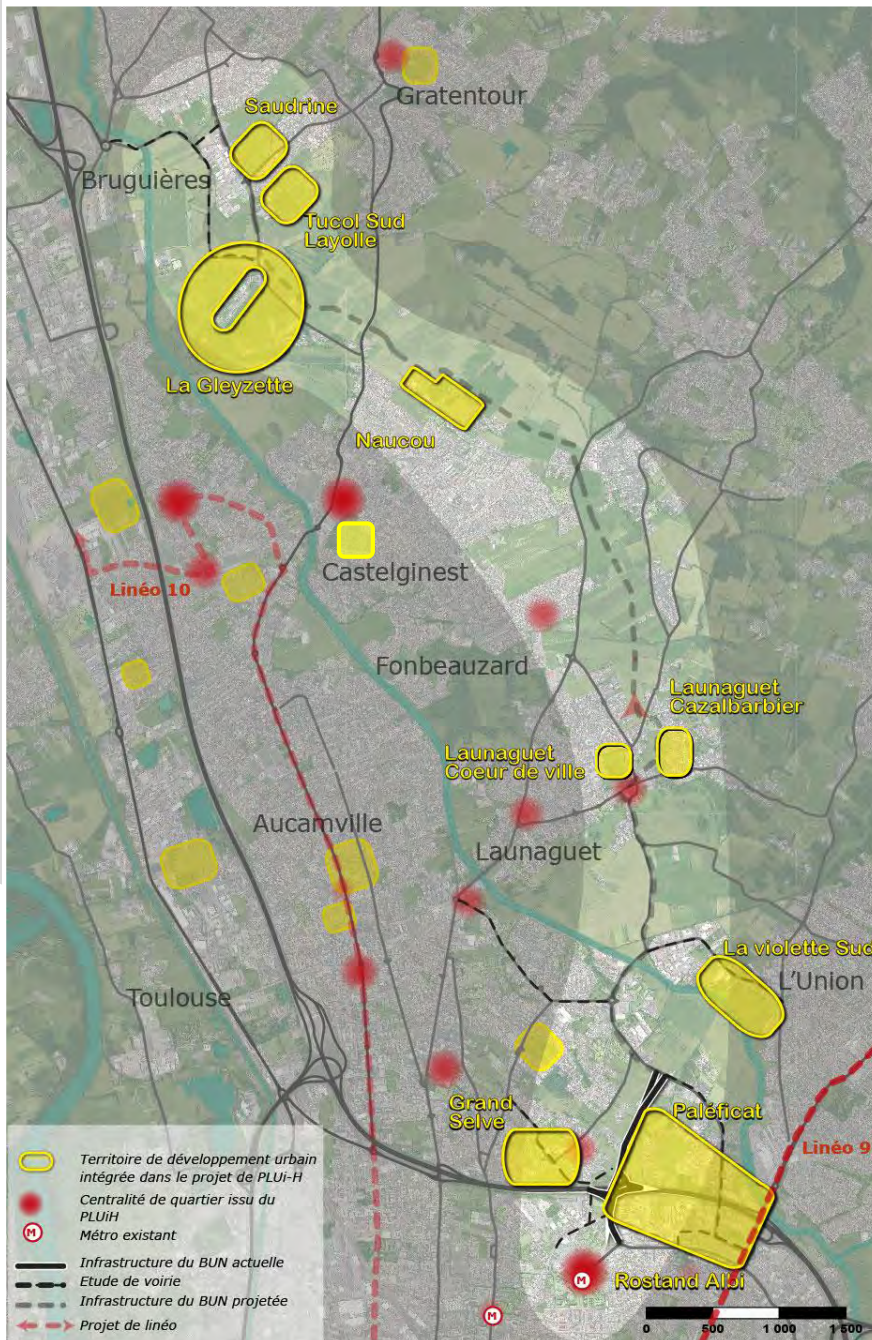


Secteur La Barthole à Castelginest



Secteur Cazalbarbier à Launaguet

Bilan et synthèse du développement urbain en cours et en projets



Une urbanisation complexe sur ce territoire ...

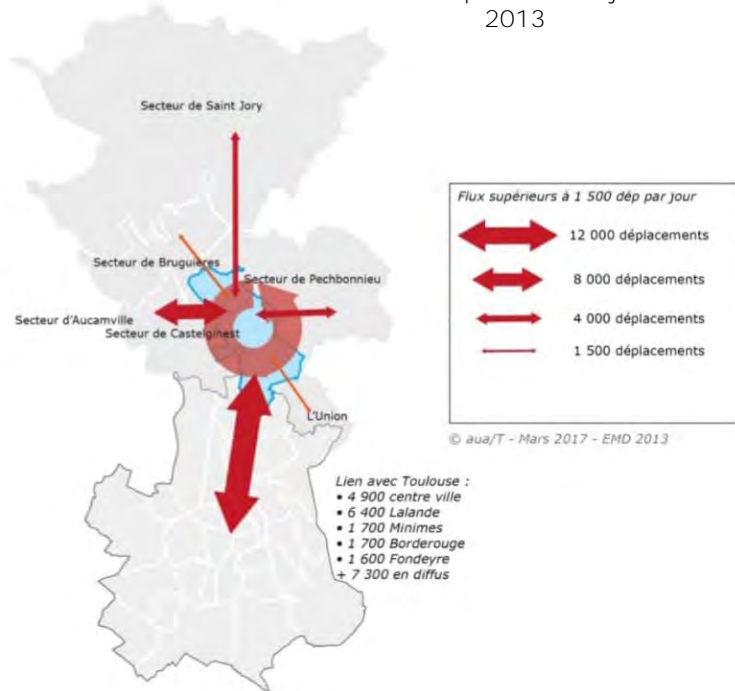
- Des opérations d'aménagement **récentes sporadiques** dans le corridor, **peu connectées** entres-elles et avec les centralités existantes.
- Au Nord, des futurs projets inscrits dans le PLUi-H à **définir et à intégrer au projet global initial** de cohérence urbanisme /mobilité.
- Au Sud, sur la commune de Toulouse, **des projets d'envergures qui jouxtent le BUN**
- Au centre, une opération de logements à proximité du cœur de ville de Launaguet



d'où la recherche d'une cohérence globale nécessaire

*Principaux éléments d'actualisation des enjeux de
mobilités*

Nombre de déplacements journaliers
2013



Source: Enquête Ménages Déplacements 2013

L'enquête Ménages Déplacements 2013 conforte les analyses de celle de 2004 inclus dans le contrat d'axe:

Un secteur qui fonctionne toujours beaucoup avec Toulouse et un usage de la voiture majoritaire

- **74 100 déplacements quotidiens en lien avec le secteur de Castelnest** (Castelnest/Launaguet/ Fonbeauzard), **dont principalement :**
 - 32% avec La commune de Toulouse et en particulier les quartiers nord de Toulouse (49%) et dans l'hypercentre (20%)
 - 27% internes au secteur
 - 13% avec le secteur voisin d'Aucamville (Aucamville, Saint-Alban, Fenouillet)
- **75% de ces déplacements sont réalisés en voiture et 7% en transport en commun** (moyenne grande agglomération: 60% en VP et 13% en TC)
- **50% des déplacements à destination du secteur ont le motif domicile et 8% pour le motif travail** (moyenne agglomération : 38% vers domicile et 15% vers travail)
- **Un renforcement des déplacements du secteur en lien avec Borderouge entre 2004 et 2013**

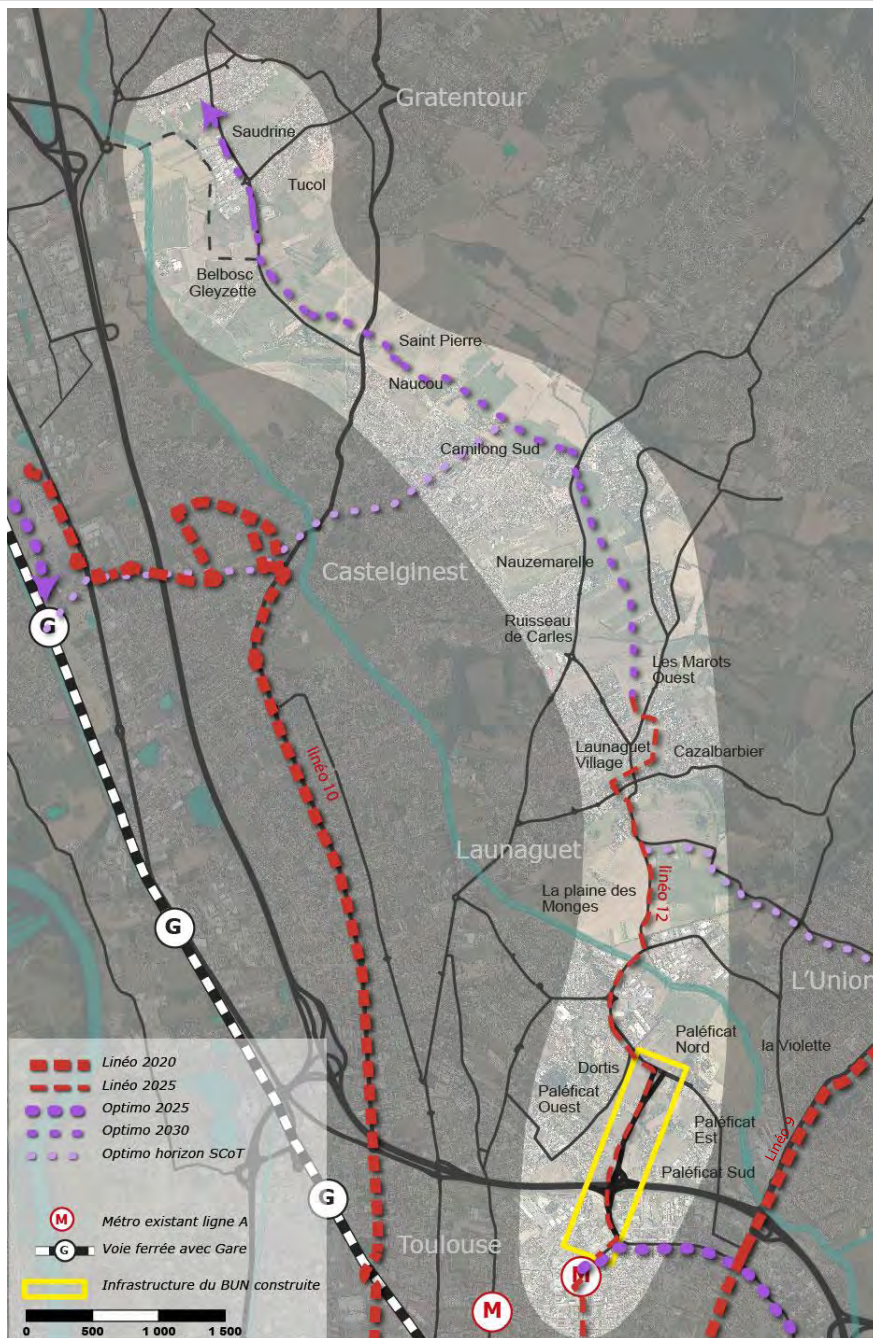
Par rapport aux réflexions antérieures, l'actualisation des données sur les transports en commun existants n'apporte pas un éclairage nouveau...

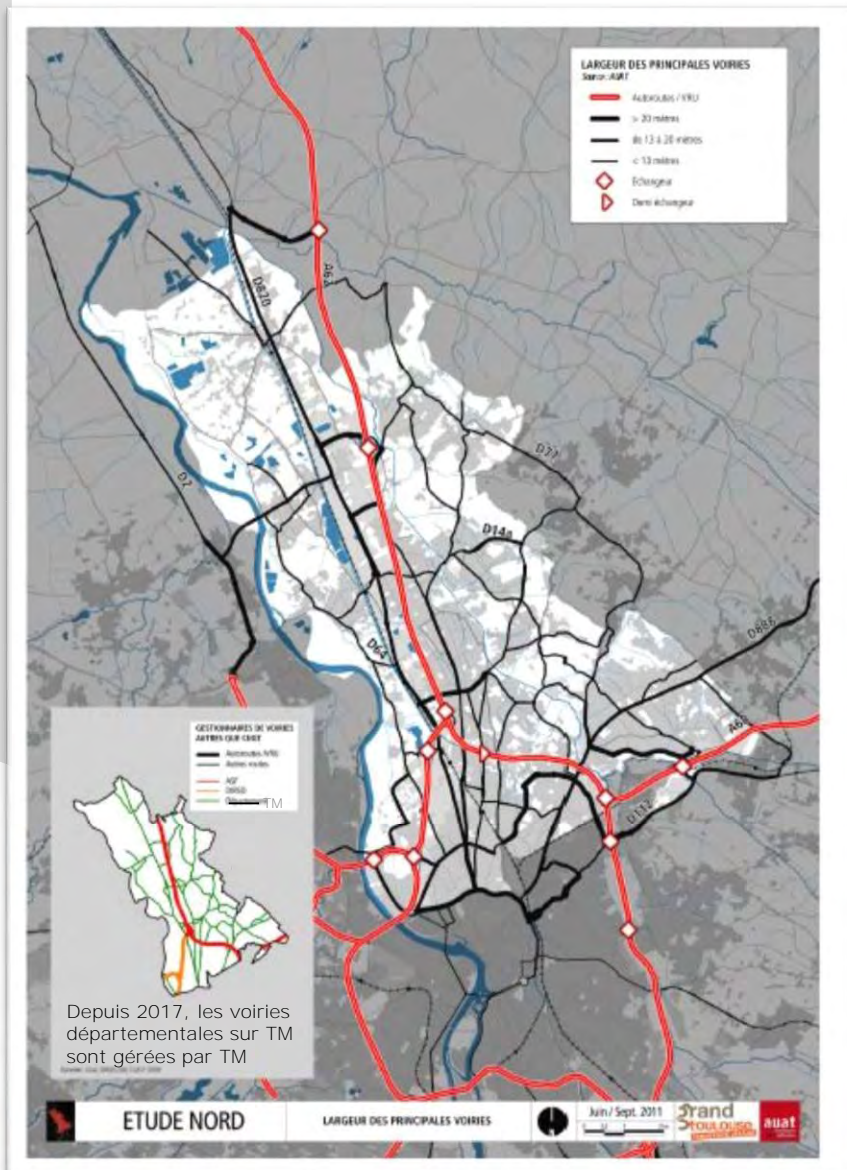
...Mais sur le réseau projeté, un nouveau réseau structurant est inscrit dans le Projet Mobilités 2020/2025/2030: le Linéo

- **Horizon 2020** (mise en œuvre):
 - ✓ Programmation Linéo 10 via la Rte de Fronton du CC Fenouillet jusqu' à La Vache ou Saint-Cyprien (en cours de réflexion: le terminus au sud et recherche de la régularité de la ligne sur la RD4 via une organisation du stationnement).
 - ✓ Programmation Linéo 9 via la RD888, de la Halle de L'Union à Empalot
- **Horizon 2025** (mise en œuvre entre 2020-2025):
 - ✓ AFNT (réaménagements des gares du Nord et cadencement au quart d'heure - 2024).
 - ✓ Terminus Linéo 10 à la gare de Fenouillet (2024).
 - ✓ Prolongement Linéo 9 vers Rouffiac (à l'étude)
 - ✓ Linéo 12 sur le BUN et adaptation du réseau bus Tisséo en interface avec le linéo
- **Horizon 2030** (mise en œuvre entre 2025-2030):
 - ✓ Optimisation du réseau bus au Nord du BUN

Une action Tisséo Collectivités: Amorce des études de faisabilité du linéo 12, intégrant la fréquentation attendue, le niveau de service, les points de connexion, la restructuration du réseau bus associé, l'insertion sur les voiries en fonction du calendrier du BUN.

En parallèle, Tisséo Collectivités conduira des études d'organisation des bus par grand territoire pour l'horizon court terme 2020 intégrant les projets d'urbanisation des communes et intercommunalités.

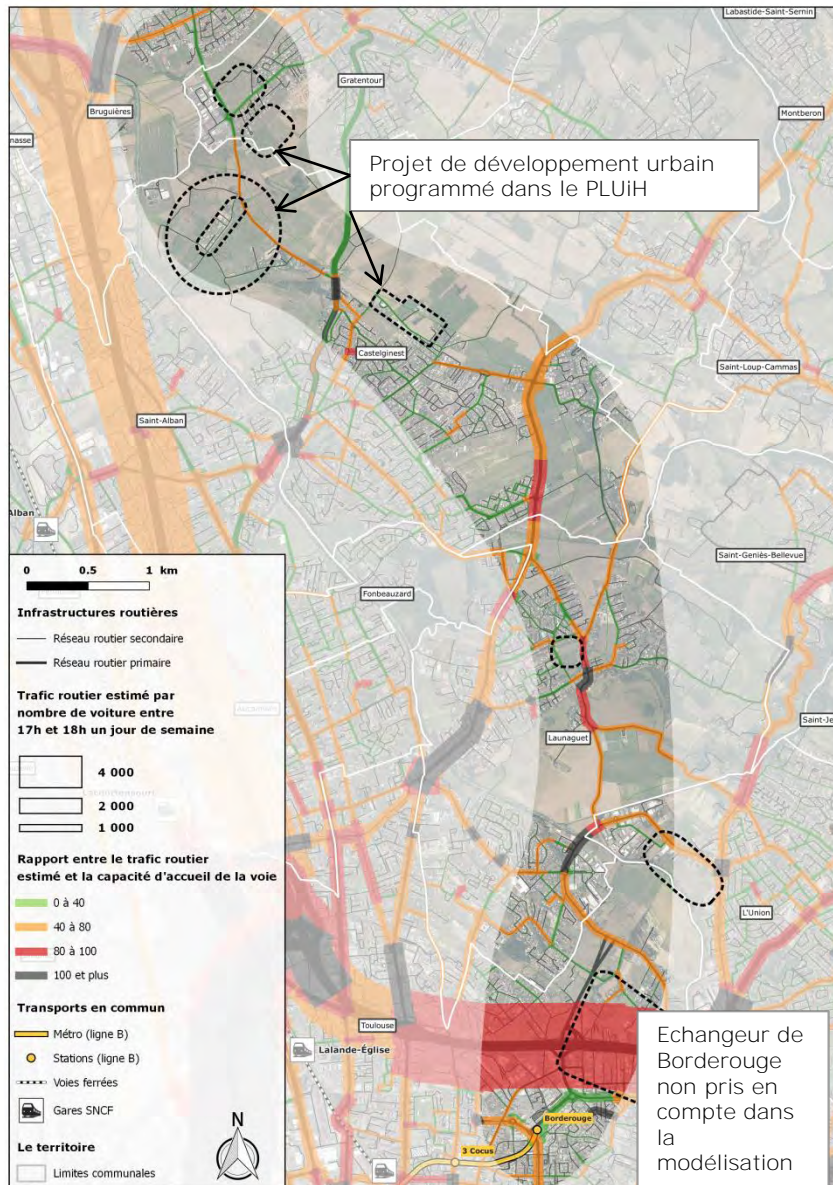




Un réseau de voiries contraint qui reste toujours déficitaire au regard de l'agglomération

- **Un réseau primaire irriguant peu le territoire**
 - ✓ Opportunité d'un nouvel accès à la rocade liée à la réalisation de l'échangeur de Borderouge, mais dont l'accessibilité aujourd'hui reste limitée
- **Seuls deux axes de transit d'intérêt d'agglomération:**
 - ✓ la RD820 et la RD888 situées en limite du secteur étudié
- **Un réseau de voiries secondaires essentiellement radial et peu maillé...**
 - ✓ Nombreuses coupures urbaines favorisant la congestion
 - ✓ Cumul des fonctions de voie de desserte urbaine tout en accueillant un trafic d'intérêt d'agglomération, favorisant la congestion sans alternative réelle TC
- **... et aux emprises publiques étroites**
 - ✓ Souvent inférieures à 13m qui expliquent en partie le manque d'aménagements continus en faveur des modes actifs et la **difficulté d'insérer des aménagements en faveur de la circulation des bus**

Depuis le 1^{er} janvier 2017, TM est compétent en matière de voirie départementale sur son territoire: Plan d'Aménagement des Routes Métropolitaines (en cours)



Un réseau de voiries contraint qui reste toujours déficitaire au regard de l'agglomération nouvelle modélisation SGGD (2013)

Aujourd'hui, un réseau saturé en période de pointe...

- Le réseau radial est fortement sollicité aux heures de pointe
- En raison des nombreuses coupures urbaines existantes et l'absence de réel maillage: Principaux carrefours, franchissement de l'Hers, franchissement des centres-bourg sont saturés
- Ainsi, en heure de pointe, les équilibres sont précaires et au moindre incident sur la rocade ou sur le réseau principal, c'est tout le réseau viaire nord qui est bloqué.

... et qui risque de s'aggraver avec les projets à venir sans réalisation de nouvelles voiries et de solutions multimodales.

Remarque méthodologique: A noter que le modèle localise les points de saturation sans préciser les longueurs de file d'attente.
Ainsi les tronçons adjacents sont aussi saturés

Les projets de voirie sur le secteur Nord

Le BUN

- Rappel des objectifs:

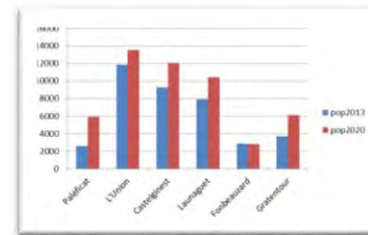
- Offrir un service performant en matière de transports alternatifs,
- Ecouler un trafic d'agglomération et d'échanges interquartiers pour mailler les voiries existantes,
- Définir les conditions d'un développement du territoire équilibré,
- Identifier les espaces naturels et agricoles qui doivent être préservés.

- Etat d'avancement (cf carte)

- DUP approuvée en 2013, **valable jusqu'en 2023.**
- Financement des acquisitions foncières: EPFL? Opérations d'aménagements (ZAC? PUP?)

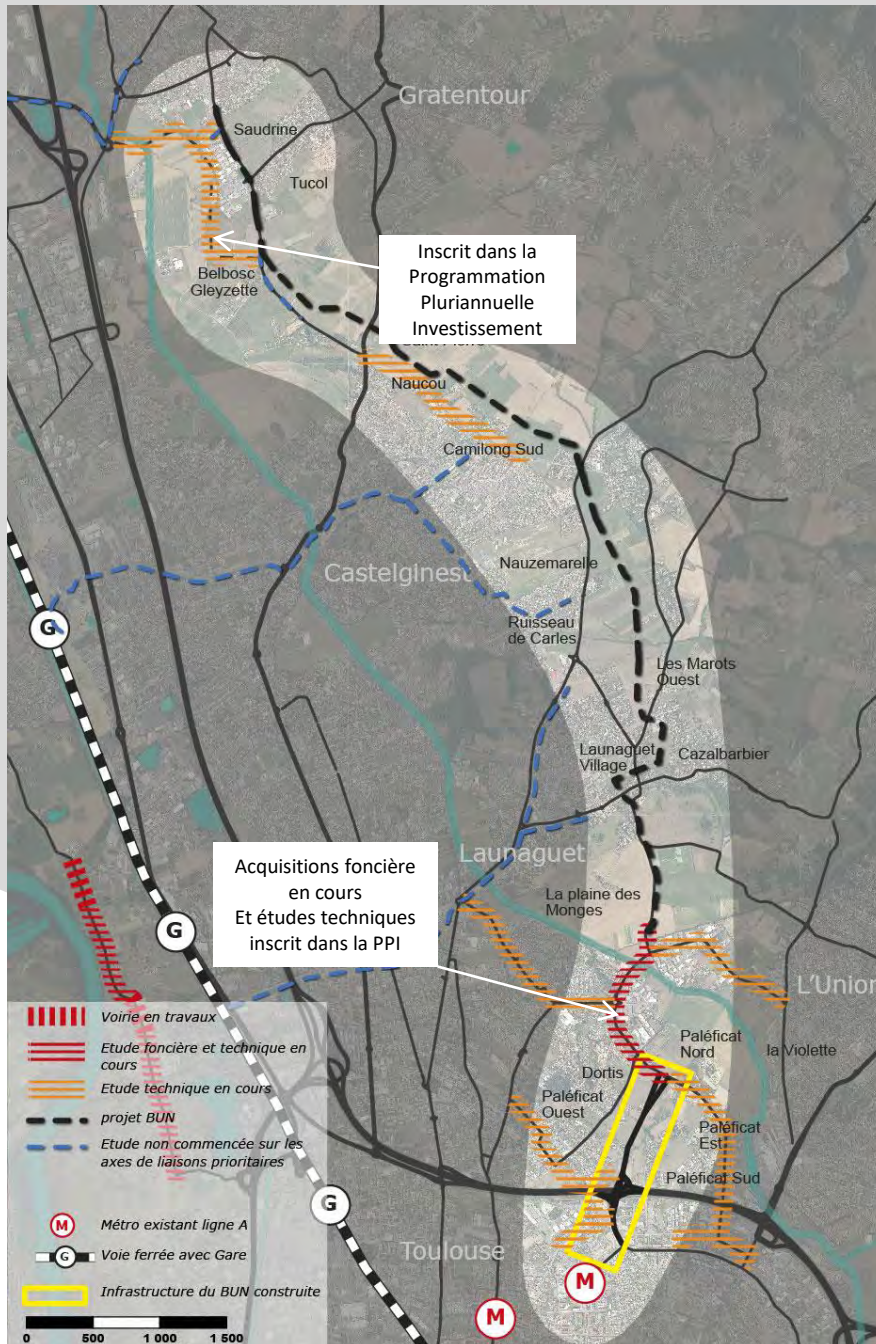
- Voie Nord de Liaison RD4 – RD59 financée dans la PPI:

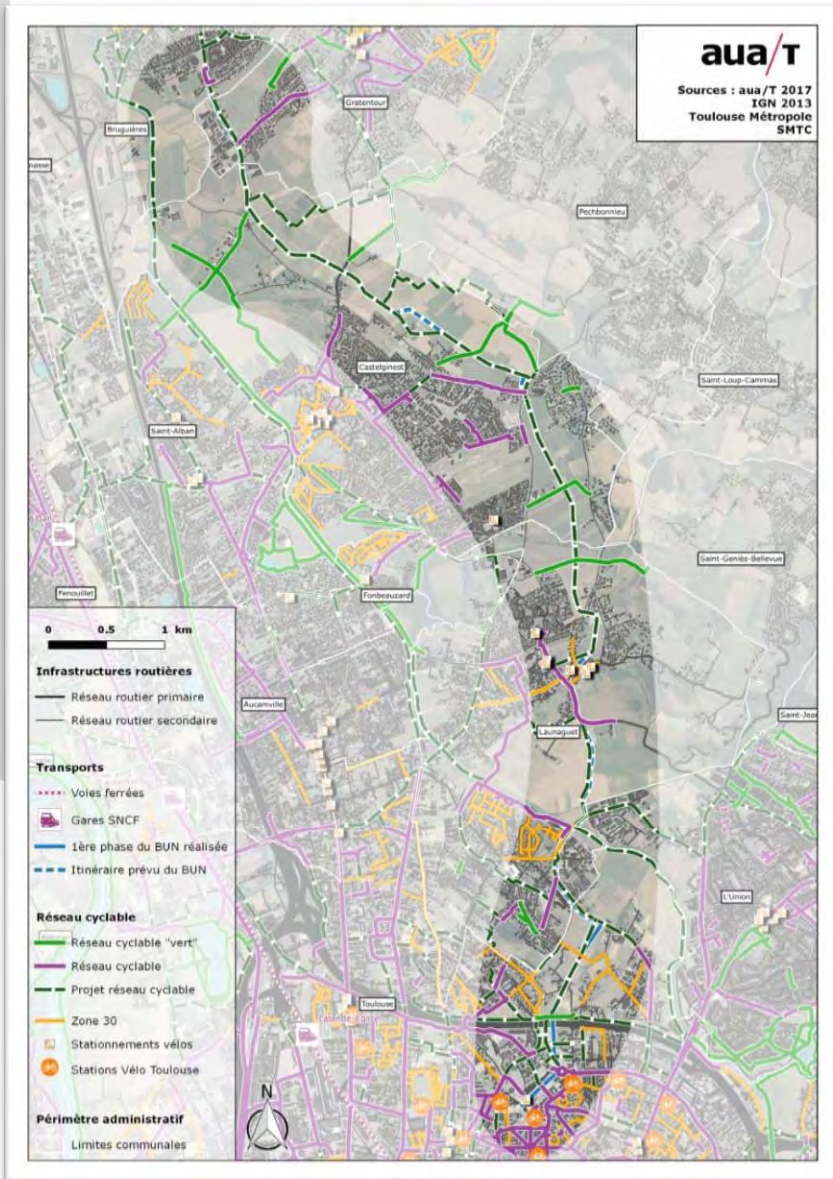
- Synthèse de la modélisation (sans BUN) en 2020:



Hypothèses urbaines retenues dans la modélisation

- o Une situation congestionnée en 2013 qui ne **s'améliore** pas en 2020 avec les hypothèses **d'urbanisation** partielles envisagées et la réalisation de la VNL
- o Des points durs de congestion notamment sur les entrées de ville de Launaguet et de Castelginest
- o Une **réponse multimodale** essentielle à apporter au regard **d'une** urbanisation généralisée





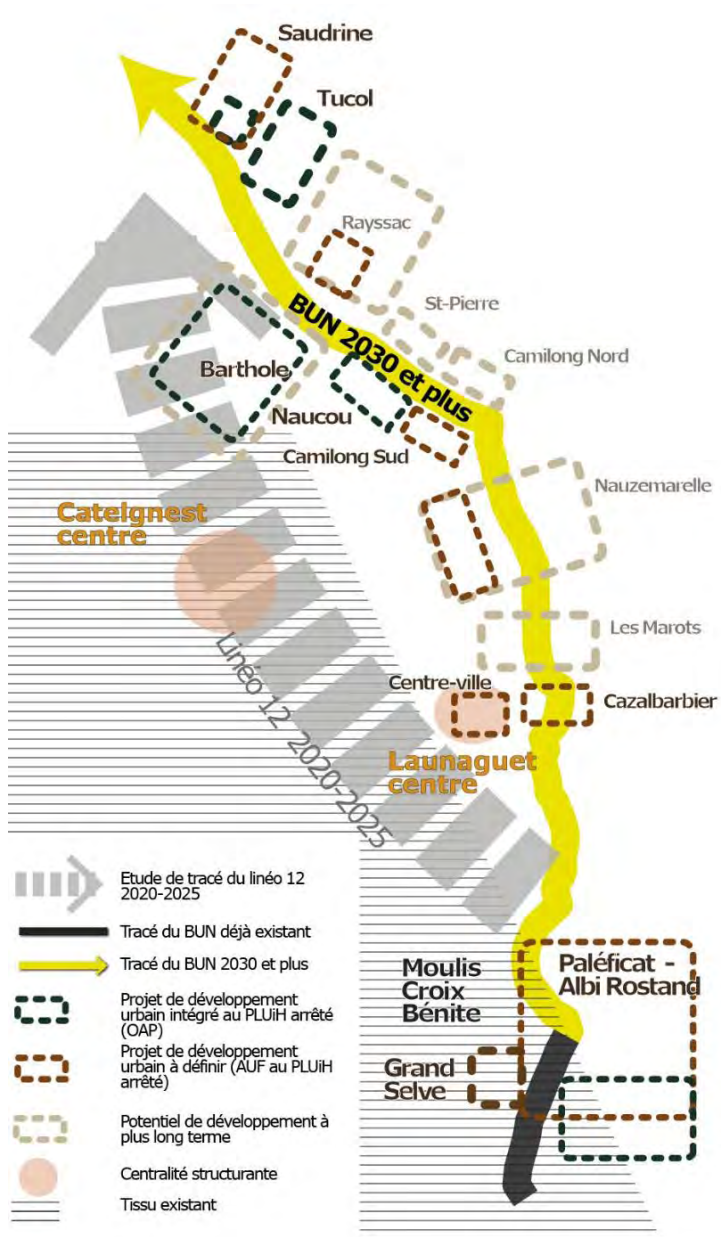
Un réseau cyclable en cours de développement et qui reste encore marqué aujourd'hui par des discontinuités

- Ces discontinuités sont liées pour partie aux nombreuses coupures, à l'étroitesse de la voirie...
- ... mais dans les nouveaux lotissements ou quartiers, la problématique des modes actifs et notamment des cheminements au profit des cycles est prise en compte...
- ...la mise en zone trente du réseau viaire des centres bourgs ou des centres des quartiers récents s'est fortement développée ces dernières années.

Demain, une volonté de développer le réseau cycle, via le schéma cyclable, dont les principales actions sont pour le secteur:

- La mise en place d'un itinéraire de 10 km rapide et sécurisé (Réseau Express Vélo) qui s'appuie sur le BUN, et élément du Réseau Express Velo
- Le traitement des rives de l'Hers (réseau fil vert),
- Le principe de traitement des transversales (cf. Maillage du périmètre de projet des études urbaines associées au BUN et reprise des éléments du Plan guide de développement du territoire Nord).

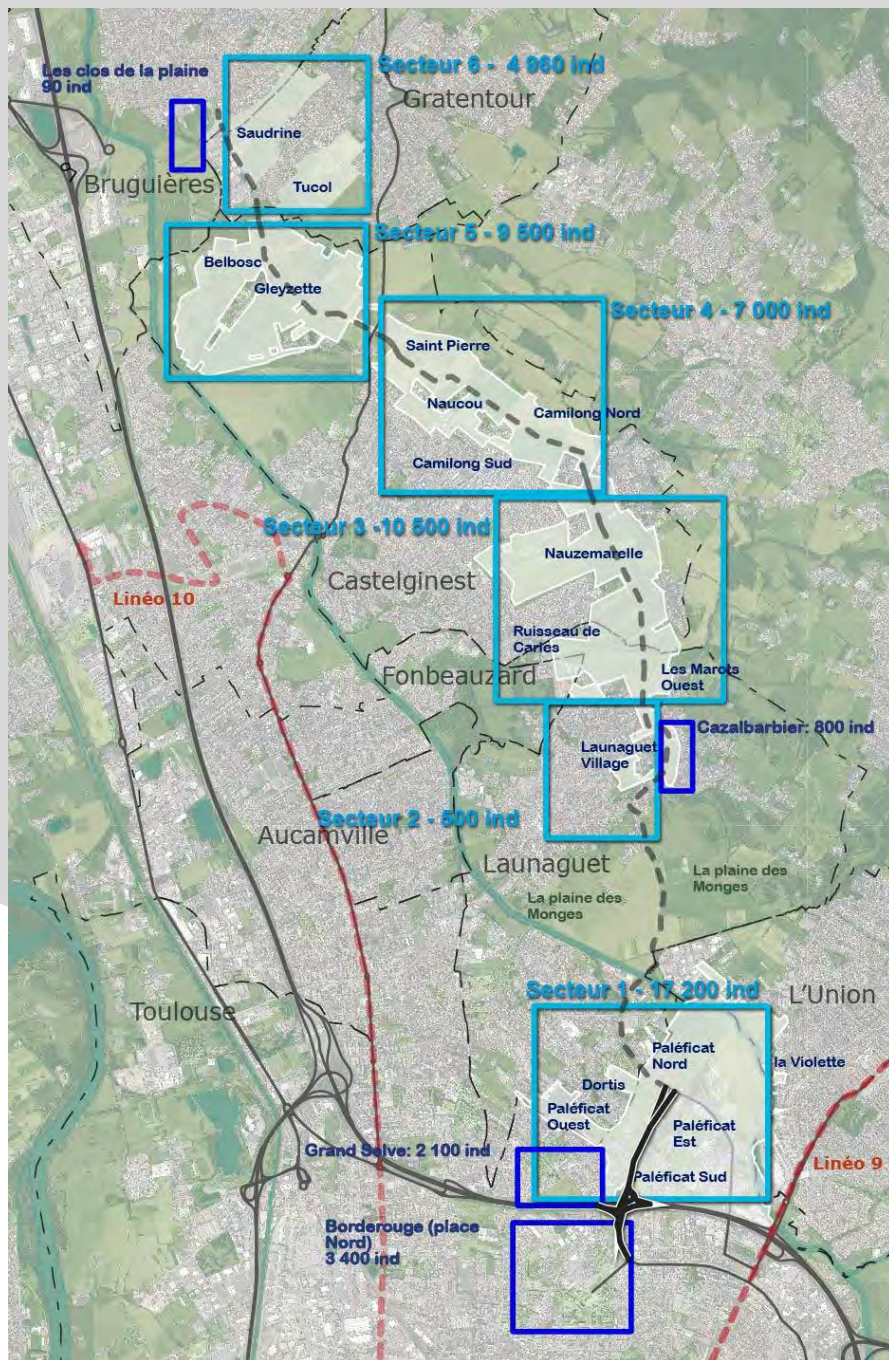
Synthèse des enjeux urbains et de mobilité



- L'actualisation des données de mobilité confirme les analyses menées dans les études précédentes et qui ont conclu à un **schéma d'organisation des déplacements dont l'infrastructure BUN est le maillon principal** pour un développement cohérent de ce territoire Nord
- ... mais une **infrastructure qui se décale...**
- **Et des communes qui doivent poursuivre le développement urbain à court terme...**
- ... Ce qui induit **des recherches de solutions de desserte en transport collectif performant d'ici 2025** sans obérer la réalisation de l'infrastructure du Bun et son développement urbain associé.

2. LE SCÉNARIO CIBLE: BUN et potentiel de développement urbain associé

Scénario cible Développement urbain



1- Le potentiel d'accueil de **49700 individus à terme dont 39 780 habitants s'appuie** sur les études menées dans le cadre de la cohérence urbanisme/transport autour du BUN

Secteur 1

Paléficat-Dortis-Boudou-Violette
17 200 individus (ind)
dont 13 700 habitants supplémentaires (hab sup)

Secteur 4: Camilong, Naucou, Saint Pierre
7 000 ind
dont 5 700 hab sup

Secteur 2

Launaguet Village et la plaine des Monges
500 ind
dont 400 hab sup

Secteur 5

La Bartolle, Rayssac
9 500 ind
dont 7 600 hab sup

Secteur 3

Les Marots, Ruisseau des Carles, Naudemabelle
10 500 ind
dont 8 400 hab sup

Secteur 6

Tucol, la Saurdrine
4 960 ind dont 3 960 hab sup

+

2- Les opérations « **coups partis** » (Clos de la Plaine (Bruguieres), les coteaux (Castelnest), Casalbarbier (Launaguet), Grand Selve, Borderouge situées dans le périmètre de cohérence urbanisme/transport, représentant au total: 6 400 individus

+

3- Dans le tissu urbain constitué du périmètre de cohérence urbanisme/transport, un potentiel foncier en diffus de **7 600 logements à terme, soit environ 16 500-17 000 habitants**

Scénario cible

Maillage du réseau de voirie



Eco-mobilité et promotion des circulations douces

Un positionnement des stations permettant d'assurer une desserte TC continue des îlots urbains situés dans la bande d'accessibilité piétonne de 400m et à des points de convergence des lignes de bus ou d'accessibilité automobile où des parkings de rabattement seront aménagés (Bun infrastructure) ;

- une proposition d'itinéraires cycles dédiés ou en voies vertes, complémentaires au schéma directeur de Toulouse Métropole (Bun infrastructure et maillage doux).

Hierarchisation du maillage viaire et cohésion urbaine

Pour assurer l'apaisement des vitesses et la tranquillité au fur et à mesure de la progression vers les différentes unités de voisinage, les voies nouvelles créées et existantes requalifiées sont déclinées en 3 catégories :

- Des voies structurantes (niveau 2) ;
- Des voies inter quartiers (niveau 3) ;
- Des voies de desserte locale (niveau 4).

Intégration environnementale et paysagère

Le parti pris paysager s'articule autour des 4 orientations suivantes :

- Poursuivre la trame verte et bleue du Scot par un réseau de bassins et de noues paysagères créés à l'occasion des ouvrages de gestion hydrauliques ;
- Proposer une approche globale de l'ensemble des ressources paysagères et consolider les grandes unités morphologiques (plaine, coteaux, noyaux villageois) ;
- Structurer le nouveau cadre paysager à partir d'une valorisation de « l'agriculture urbaine » et par la constitution de véritables « forêts urbaines » ;
- Accompagner l'aménagement des espaces singuliers par un travail fin sur la structure végétale et la palette des matériaux de sols.

Scénario cible

espaces publics et polarités autour des stations TC du BUN



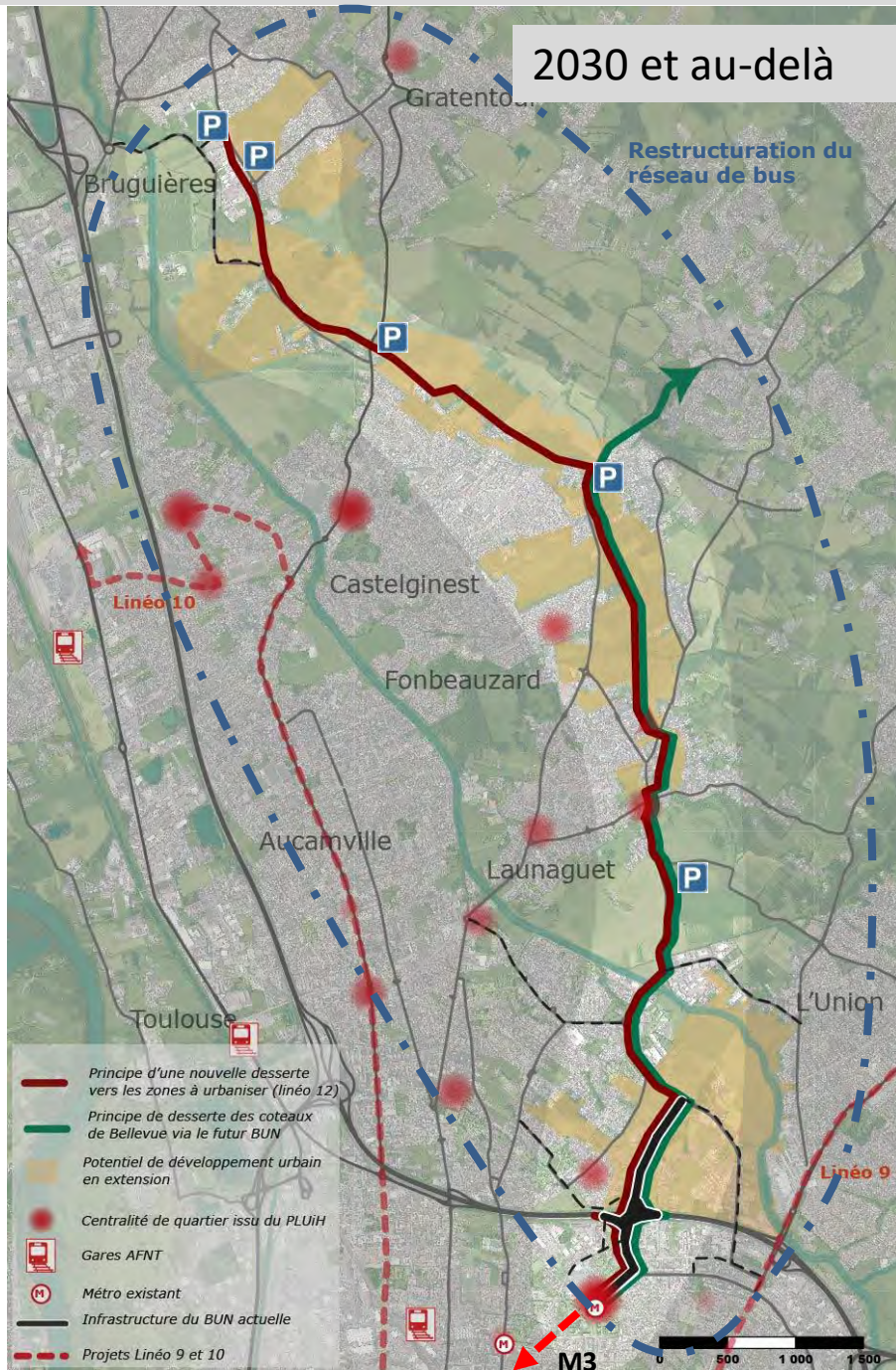
L'objectif est **d'affirmer** un principe de localisation des équipements à proximité directe des stations du Bun plutôt que la programmation **d'un** équipement en particulier.

Pour structurer le territoire, 6 places urbaines seront maillées à un réseau hiérarchisé d'espaces publics de proximité au sein des différents quartiers (parvis, places, squares, parcs, mails de **promenade...**).

Scénario cible

Desserte en Transport en Commun

2030 et au-delà



→ **Prise en compte des restructurations du réseau bus liées à la mise en service des Linéos 9 et 10**

- Restructurations du réseau de bus en cours de définition

→ **Mise en service du Linéo 12 sur l'axe bus du BUN et restructuration du réseau bus associée**

- Progressivité de la mise en service de la qualité de service du Linéo 12 en lien avec le développement urbain (en rouge)
- Ligne 61 bénéficiant des infrastructures du BUN (en vert)
- Restructuration du réseau bus liée au Linéo12 sur le BUN

→ **Mise en service de la 3^{ème} ligne de métro et restructuration du réseau bus**

- Possibilité de prolongement du Linéo 12 vers la 3^{ème} ligne de métro (à étudier)

→ **Mise en service du cadencement des TER en lien avec les AFNT et restructuration du réseau de bus**

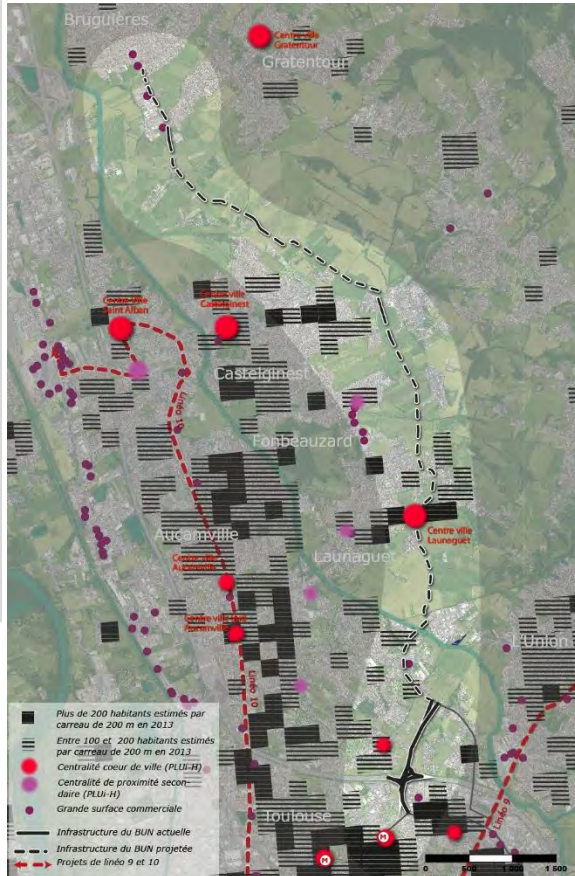
- Réalisation de poches de stationnement en contact des stations de bus situées à proximité d'axes routiers principaux et mutualisées avec des équipements publics

3. Phasage du développement urbain et scénarios de mobilités

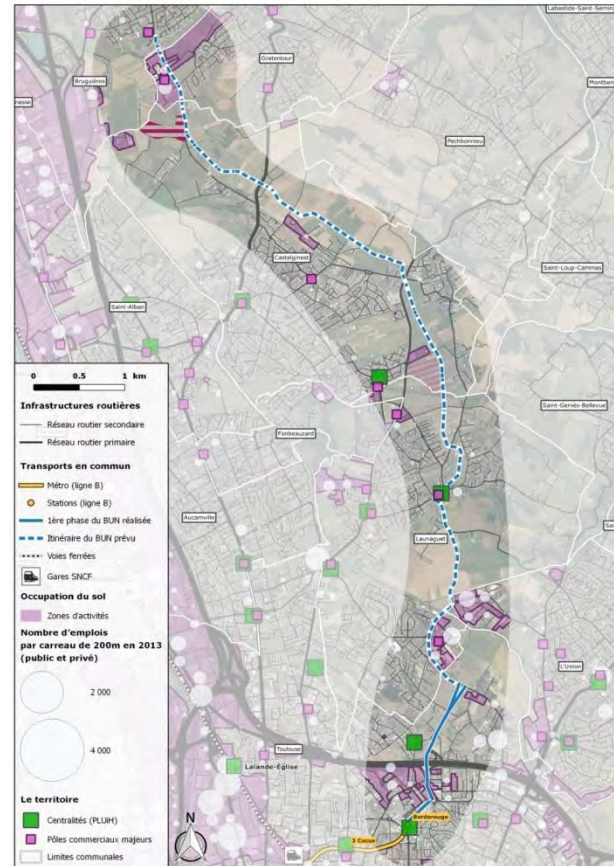
Phasage du développement urbain

Situation actuelle (2013) habitants et emplois

Densité de population 2013



Emplois 2013

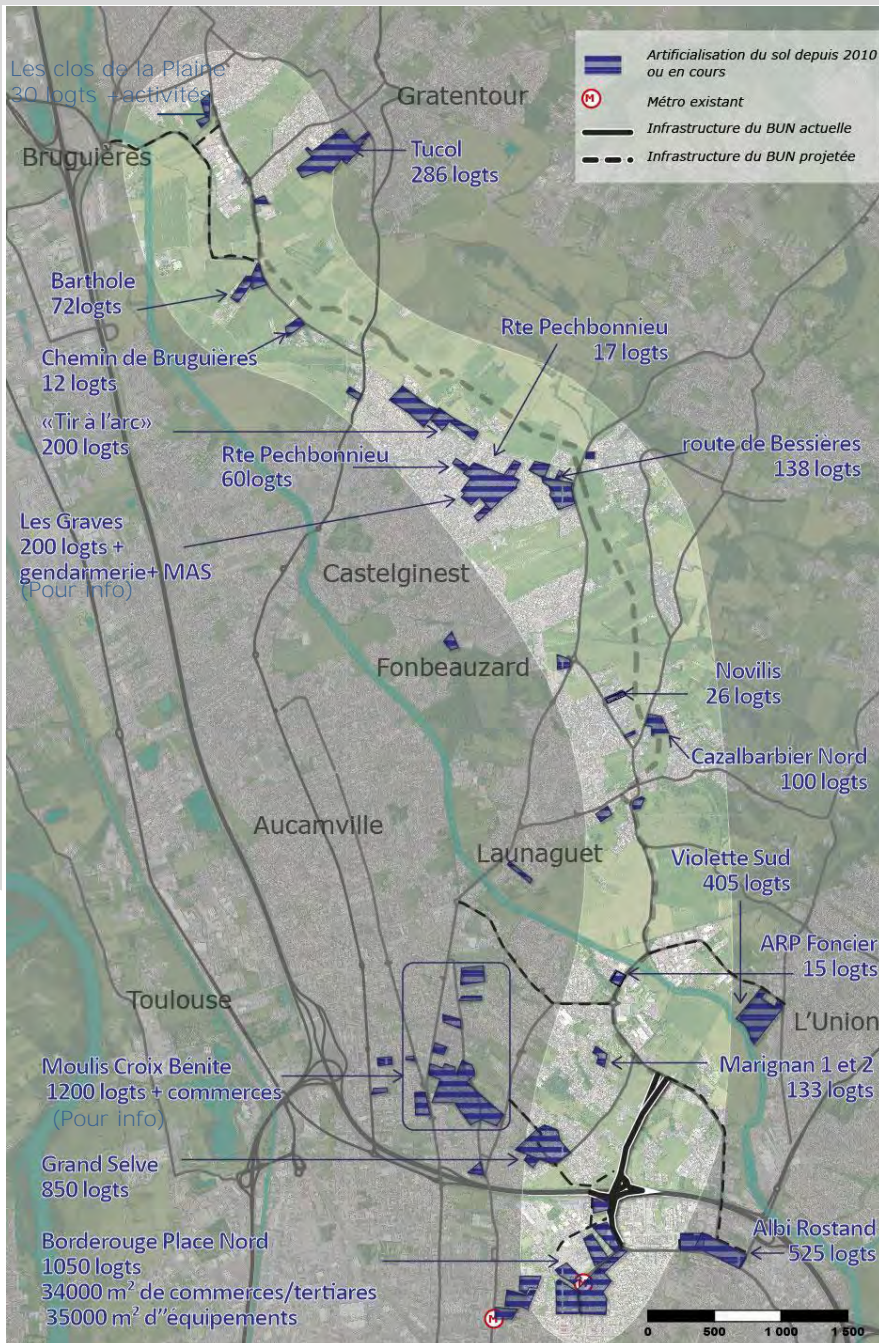


En 2013, dans le périmètre de cohérence urbanisme-mobilités

15 700 Habitants + 5 000 emplois
 =
20 700 individus

Court terme horizon 2020

Habitants et emplois dans les projets récents ou en cours



Entre 2013 et 2020 dans le périmètre de cohérence urbanisme-mobilités, estimation des habitants et des emplois dans les nouvelles opérations et des emplois

3 430 logements ⁽¹⁾ X 2,20 habitants ⁽²⁾ =
7560 habitants + 20% emplois ⁽²⁾ ⁽³⁾ + 450
emplois de Borderouge soit 2 340 emplois soit

9 900 individus

Remarques

- (1) Somme des opérations présentées sur la carte sauf celles marquée: (pour info)
- (2) Hypothèses prises dans les études urbaines associées au BUN
- (3) Absence de connaissance sur le nombre d'emplois dans les opérations récentes. Il apparaît que le taux de 20% n'est pas atteint dans les opérations les plus au nord, celles sur Borderouge, Grand Selve, Albi Rostand sont plus mixtes.

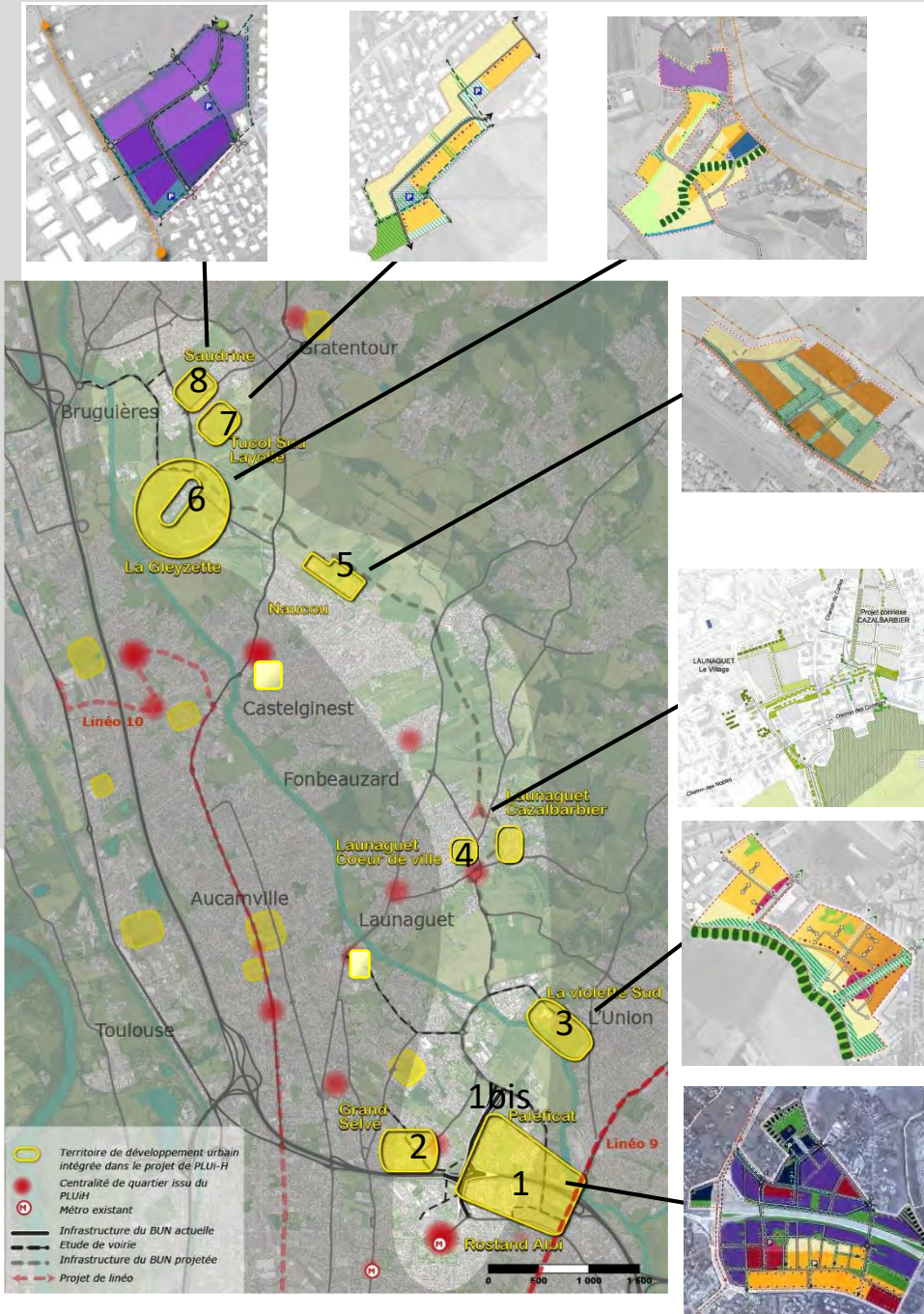
Moyen terme horizon 2025

Potentiel d'accueil dans les projets programmés

Dans le périmètre, l'accueil de **2 300 logts programmés avant 2025** :

- Six Opérations seront encadrées et traduites en OAP
- une sera négociée directement avec la commune de Launaguet.
- Une concerne déjà du foncier maîtrisé

Source pour les logements: Programme d'Orientations et d'Actions (POA) PLUi-H arrêté du 03/10/17



1 et 1bis- Toulouse :
 / **Albi Rostand** : 700 logts
 + Economique
 / **Paléficat** : 600 logts

2- Toulouse : **Grand Selve**
 100 logts

3- l'Union : **La Violette Sud**
 150 logts (hors périmètre de
 cohérence urbanisme
 /transport)

4- Launaguet
 / **Cœur de ville** : 75 logts

5- Castelnest : Naucou
 195 logts

6- Castelnest :
Belbosc/Gleyzette
 310 logts
 Economique + équipement
 scolaire

7- Gratentour : **Tucol Sud**
Layolle 120 logts

8- Gratentour : **Saudrine**
 Economique

Entre 2019 et 2025 dans le périmètre de cohérence urbanisme-mobilités, estimation des individus dans les opérations du POA du PLUi-H

**2 250 logements X 2,20 habitants + 20% emplois =
 4 950 habitants + 1 350 emplois soit**

6 300 individus

Long terme horizon 2030

Potentiel d'accueil dans les projets programmés ou dont la programmation est définie

1- Poursuite des projets programmés (OAP PLUi (H))

Dans le périmètre, l'accueil de **3 300 logts programmés** :

1- Toulouse :

/ Albi Rostand :

625 logts

Economique

2- Toulouse :

/ Paléficat (hors OAP pour partie):

1 500 logts (300 logements par an sur 5 ans)

3- L'Union : (hors périmètre de cohérence)

La violette Sud: 300 logts

4- Launaguet

/ Cœur de ville *:

125 logts

/ Cazalbarbier* : 200 logts +

équipement public type scolaire (opération qui ne peut pas se réaliser sans la desserte effective du BUN)

* Hors OAP

5- Castelginest : Naucou

200 logts

6- Castelginest :

Belbosc/Gleyzette

540 logts + économique,

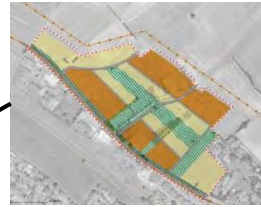
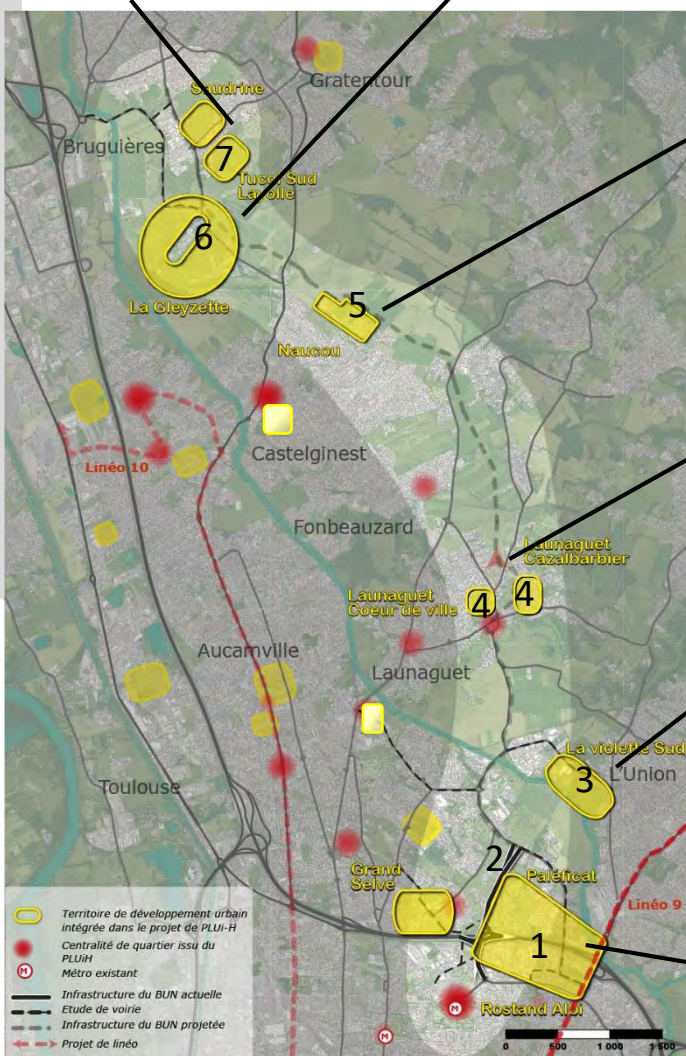
7- Gratentour : Tucol

80 logts

Entre 2025 et 2030 dans le périmètre de cohérence urbanisme-mobilités, estimation des individus dans les opérations du POA du PLUi-H + opération définie

**3 440 logements X 2,20 habitants + 20% emplois
7 570 habitants + 1 900 emplois soit**

9 470 individus



Certaines opérations **d'urbanisme** programmées présentent des densités inférieures à celles recommandées par le SCoT dans la Ville intense

Rappel des densités brutes recommandées par le SCoT

Densités brutes (recommandations)

Territoires mixtes	Densité individus* / Ha	Nombre de logts / Ha	Nombre d'emplois / Ha	Mode	Zone d'influence (de part et d'autre de l'axe)
Cœur d'agglomération	200 Densités moyennes	70	45	Tous modes	
	200 Densités moyennes	70	45	Métro	600 m
Ville Intense (hors cœur d'aggl.)	140 Densités moyennes	50	30	Tram	500 m
	140 Densités moyennes	50	30	Gare	600 m
	100 Densités moyennes	35	20	Autres TC performants	400 m
Développement mesuré	35 Densités moyennes	15	10		Autres territoires de la Ville Intense
	30 Densités maximales	10	-		Pôles de services et noyaux villageois
					Hors pôles de services et hors noyaux villageois

* Habitant + emploi.

Naucou

395 logts sur 9,8 ha soit **40 logts à l'ha**

Belbosc/Gleyzette

850 logts sur 39,4 ha soit **23 logts à l'ha**

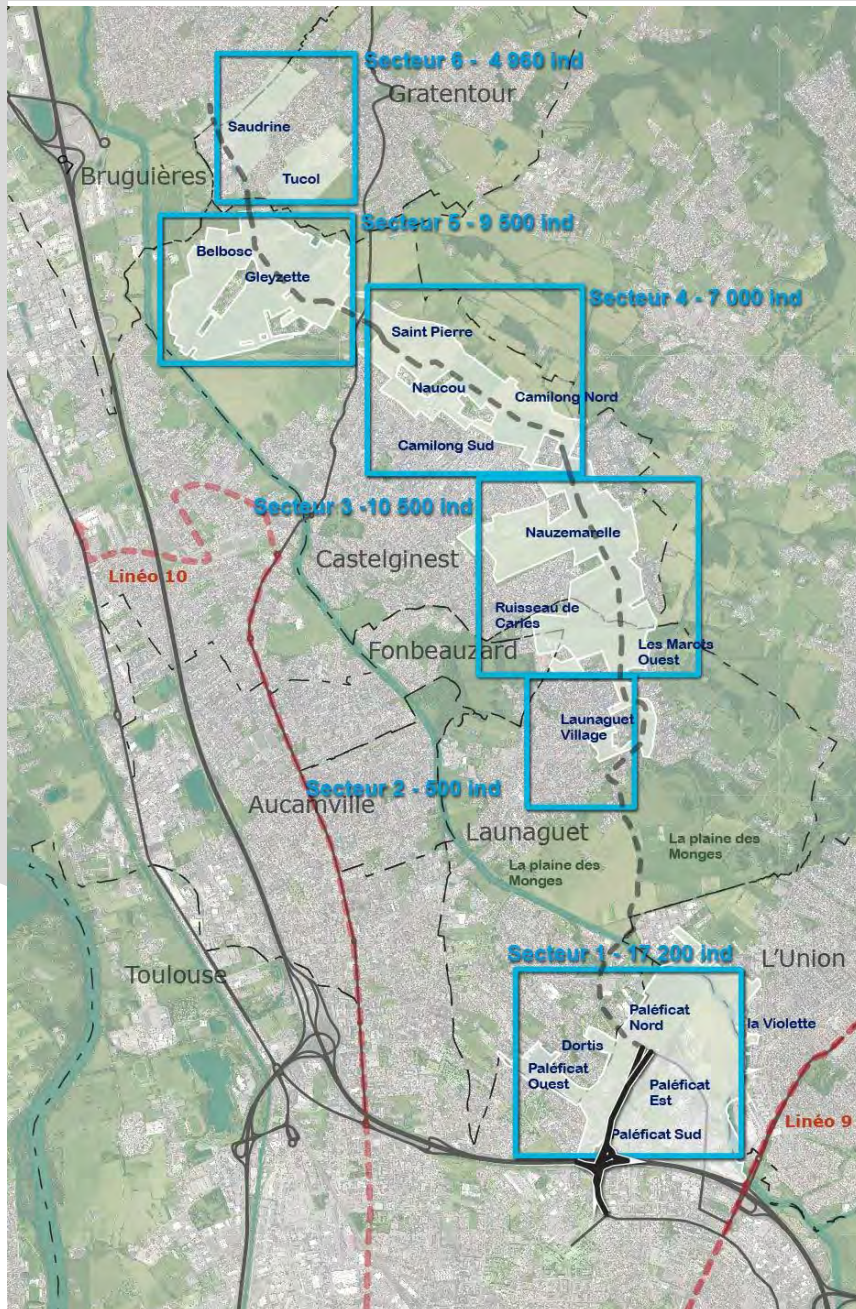
Tucol Sud

120 logts sur 3,84 ha soit **31 logts/ha**

Horizon 2030 et au-delà

Potentiels d'accueil restant par rapport au potentiel de développement urbain en extension associé au BUN

2- Le potentiel d'accueil de **49700 individus à terme dont 39 780 habitants** s'appuie sur les études menées dans le cadre de la cohérence urbanisme/transport autour du BUN



Secteur 1

Paléficat-Dortis-
Boudou-Violette
17200 ind dont 13700
hab

Secteur 2

Launaguët Village et la
plaine des Monges
500 ind dont 400 hab

Secteur 3

Les Marots, Ruisseau
des Carles,
Nausematelle
10500 ind dont 8400
hab

Secteur 4: 56ha

Camilong, Naucou,
Saint Pierre
7000 individus dont
5700 hab

Secteur 5

La Bartolle, Rayssac
9500 ind dont 7600
hab

Secteur 6

Tucol, la Saurdrine
4960 ind dont 3960
hab

En 2030 et au-delà dans le périmètre de cohérence urbanisme-mobilités, (estimation des habitants soit le potentiel de développement en extension moins le nombre d'habitants dans les opérations récentes et programmées avant 2030)

Soit 39 780 habitants - 11 780 habitants
= 28 000 habitants à terme + 7000 emplois soit

Potentiel de 35 000 individus

Potentiel de mutation dans le tissu existant

Dans le tissu urbain constitué du corridor, un potentiel foncier en diffus de **7 600 logements à terme, soit environ un potentiel de**

16 500 - 17 000 habitants

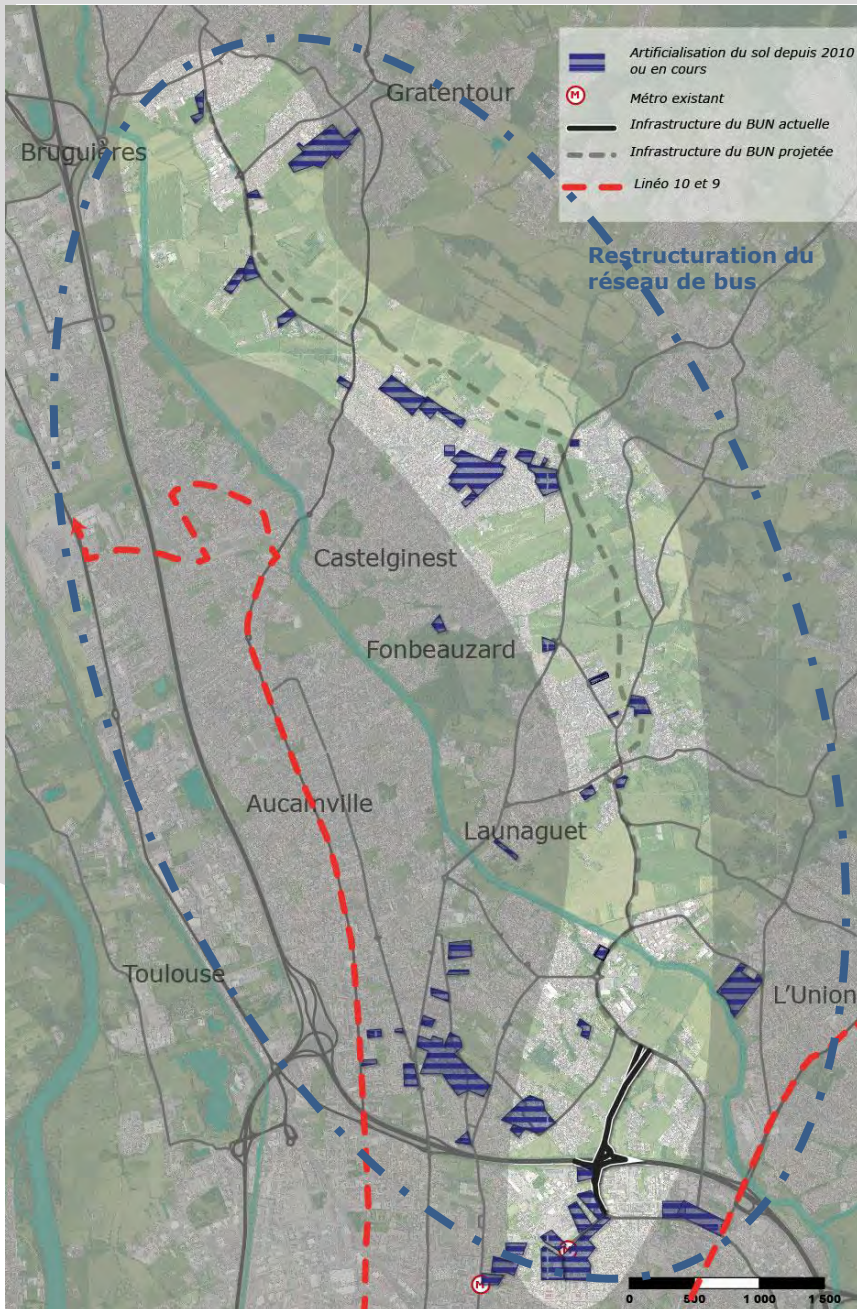
Approche quantitative de l'accueil des individus aux différents horizons

Analyse des potentiels d'accueil à terme dans la totalité du périmètre de cohérence urbanisme – mobilités

	habitants	emplois	Total individus	
Situation actuelle (2013)	15 700	5 000	20 700	20 700
Avant 2020 Opérations récentes ou en cours (2013-2019)	7 560	2340	9 900	30 600
2020-2025 Potentiel de développement urbain en extension identifié dans le PLUi-H	4 950	1 350	6 300	36 900
2025 /2030 déjà programmé Potentiel de développement urbain en extension (PLUi-H + annoncé)	7 570	1 900	9 470	46 370
2030 et au-delà Potentiel de développement urbain en extension	28 000	7 000	35 000	81 370
potentiel mutation (dans le diffus) (source TM)	16 500	3 300	19 800	

*Les scénarios de mobilités au regard du
développement urbain*

A court terme horizon 2020 Proposition desserte Transport en commun



- **Mise en service du Linéo 9 (2018) et du Linéo10 (2020),**
- **Adaptation du réseau de bus associé,**
- **Poursuite de la mise en accessibilité des arrêts de bus.**

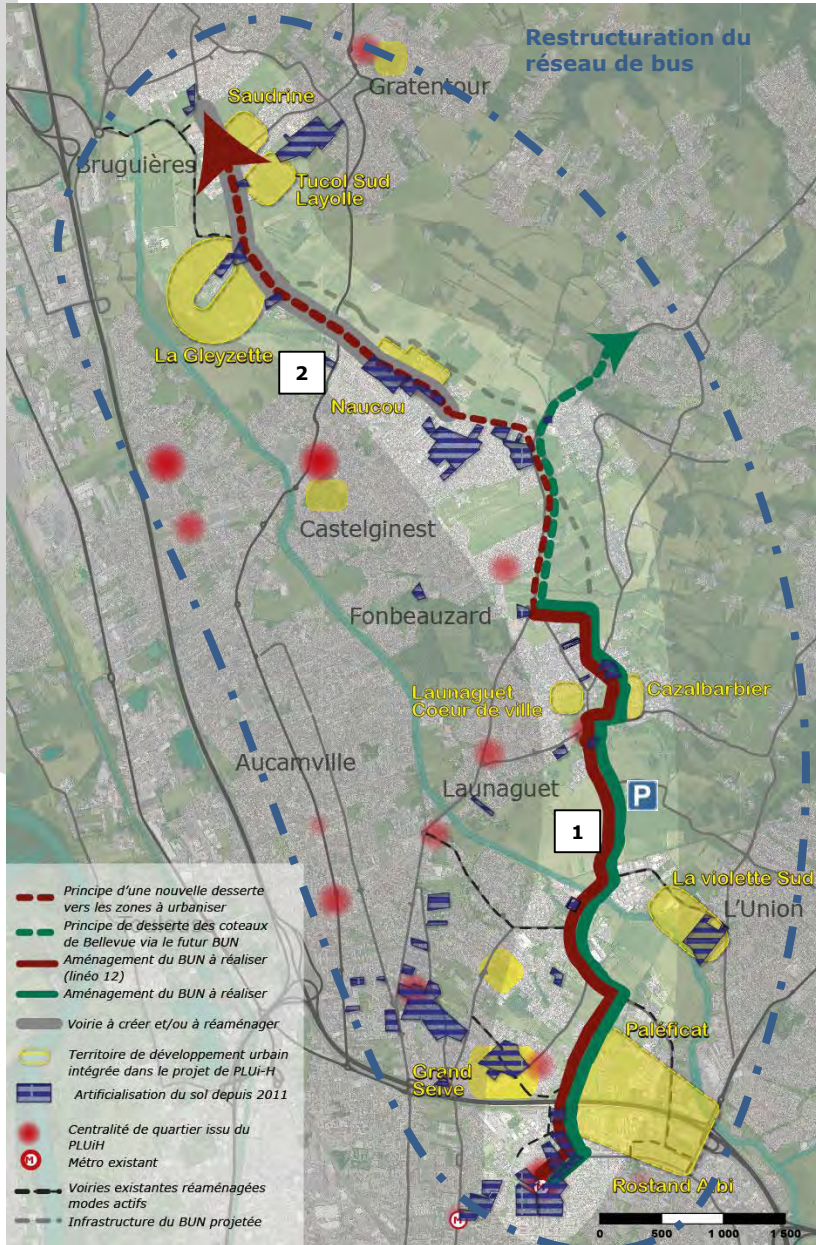
➤ **Principes de conception:**

- Préfigurer le scénario cible,
- Desservir des territoires en développement,
- Fiabiliser les temps de parcours des lignes de transport en commun, en traitant les points durs **de circulation: Launaguet centre (problème de congestion sur l'ensemble des axes transitant par le carrefour av. des Chalets / ch. Des Combes, configuration étroite chemin de la Palanque), traversées de l'Hers (Rte de Bessières / Rte de Launaguet et Chemin de la Palanque), chemin Virebent et rocade.**

➤ **Le scénario retenu:**

- **Réalisation de l'infrastructure du BUN (voirie + axe bus + pistes cyclables + cheminements piétons+ parc de stationnement plaine des Monges) jusqu'au Nord de Launaguet (Cazalbarbier/Marots sud);**
- Réaménager les chemins Daran **et Naucou et prolonger le chemin Naucou jusqu'à la RM59** également à réaménager en faveur des piétons, des cycles et des bus pour permettre **l'emprunt par la nouvelle desserte TC;**
- Préfiguration du Linéo12 en attendant la totalité du BUN et de son développement urbain qui lui est lié;
- Restructurer la ligne 61 **pour la faire bénéficier de l'infrastructure du BUN réalisée.**

Aménagement de l'infrastructure du BUN avec son axe bus en site propre jusqu'au nord de Launaguet et nouvelle desserte



Des préalables indispensables:

- 1 Aménager et créer l'infrastructure BUN avec son axe bus en site propre du Paléficat jusqu'au Nord de Cazalbarbier/Marots) + barreau raccordement RD59 (conforme à la DUP du BUN)

Les principes de desserte

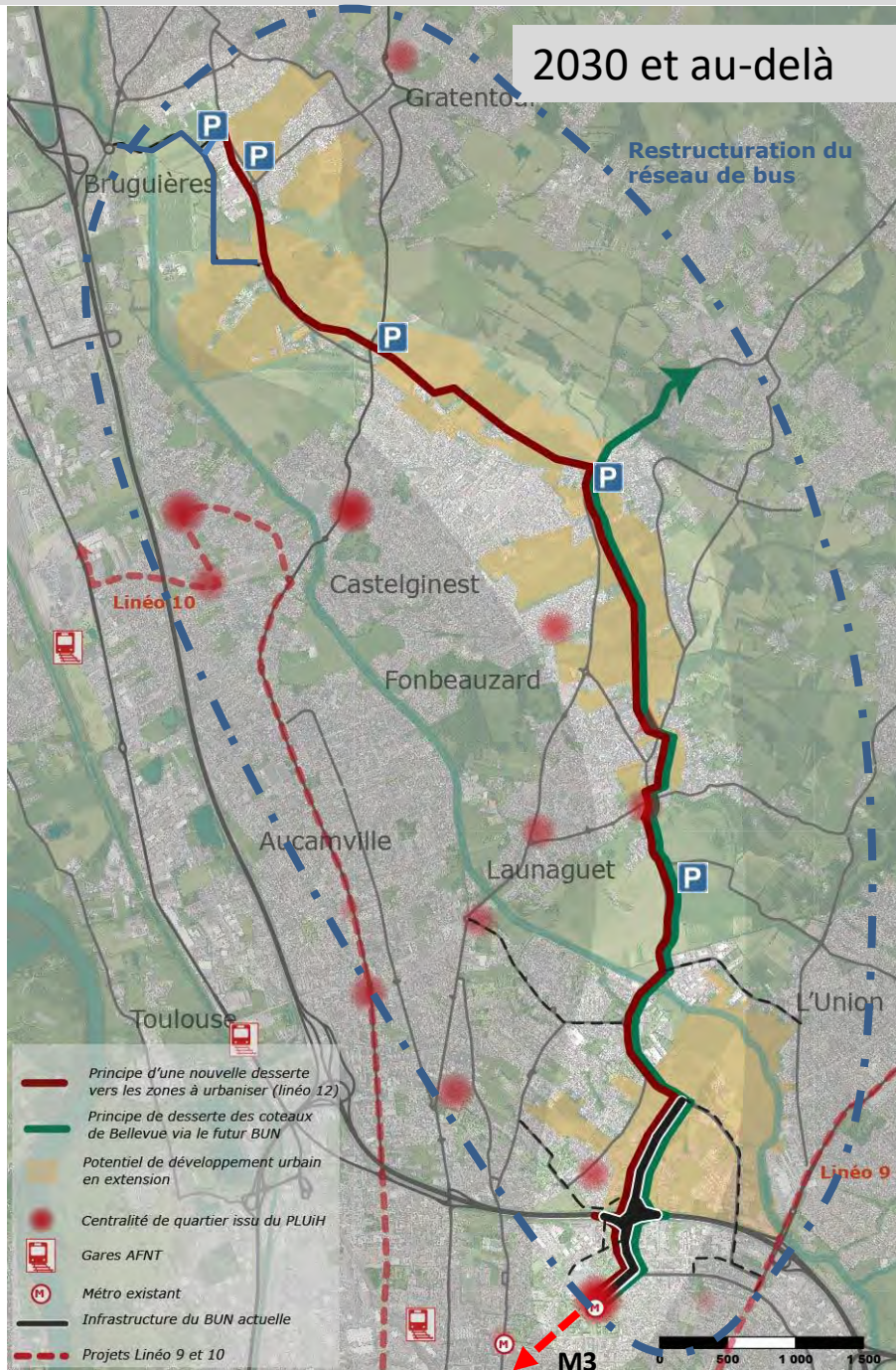
- Préfiguration du Linéo 12 (en rouge) jusqu'à Launaguet (Nord Cazalbarbier/Marots) puis offre adaptée au potentiel de demande jusqu'à Bruguières via la RD59, RD15, RD14A, chemin de Naucou et RD59
- Une ligne existante restructurée (en vert) de Borderouge vers Pechbonnieu et au-delà via le centre Launaguet, puis RD59 et RD15
- + Restructuration du réseau de bus du secteur liée
- + Réalisation d'une poche de stationnement mutualisée avec l'équipement sportif de la Plaine des Monges



- 2 Réaménager les voies de Daran et celle au sud de l'opération de Naucou + réalisation d'une voie nouvelle entre chemin de Naucou et la RD59 à requalifier (dont la partie nord correspond au BUN), avec un dimensionnement prenant en compte la circulation des bus et des aménagements cyclables

A plus long terme 2030 et au-delà Proposition desserte Transport en commun

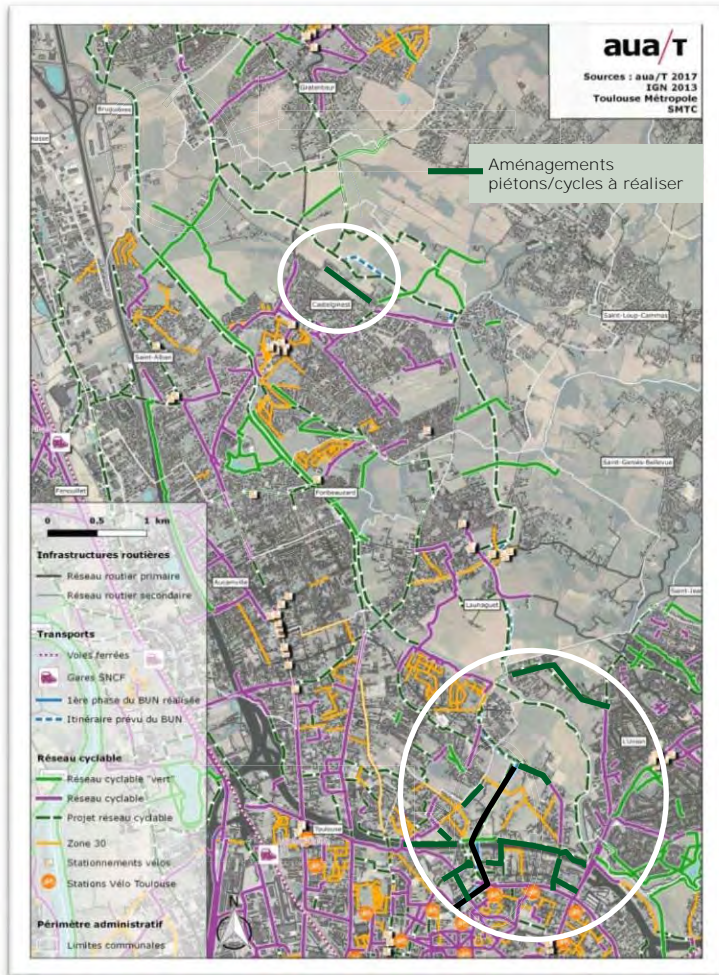
2030 et au-delà



- Linéo12 sur **l'axe bus en site propre du BUN** de Bruguières à Borderouge , offre progressive au regard du développement urbain.
- Possibilité de prolonger le Linéo12 vers la 3^{ème} ligne de métro à étudier.
- Restructuration du réseau bus en lien avec Linéo12 et AFNT.
- Réalisation de poches de stationnement en contact des stations de bus situées à proximité **d'axes routiers principaux** et mutualisées avec des équipements publics

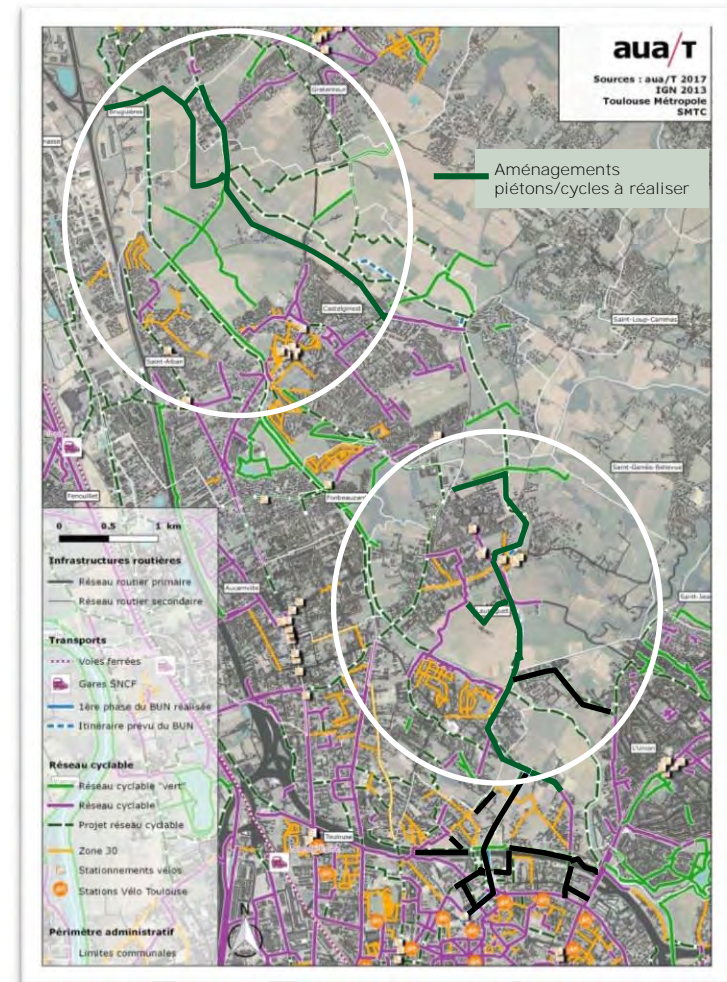
Principe: Les aménagements piétons /cycles à réaliser vers les futures stations devront être priorités en lien avec le développement urbain

À court terme horizon 2020



Aménagements à prioriser en plus du BUN:
Accessibilité piéton/cycle vers station existante du BUN dans les opérations (cf. les OAP) Grand Selve et Albi Rostand, Violette Sud + aménagement de la piste cyclable pour desservir l'opération Tir à l'Arc

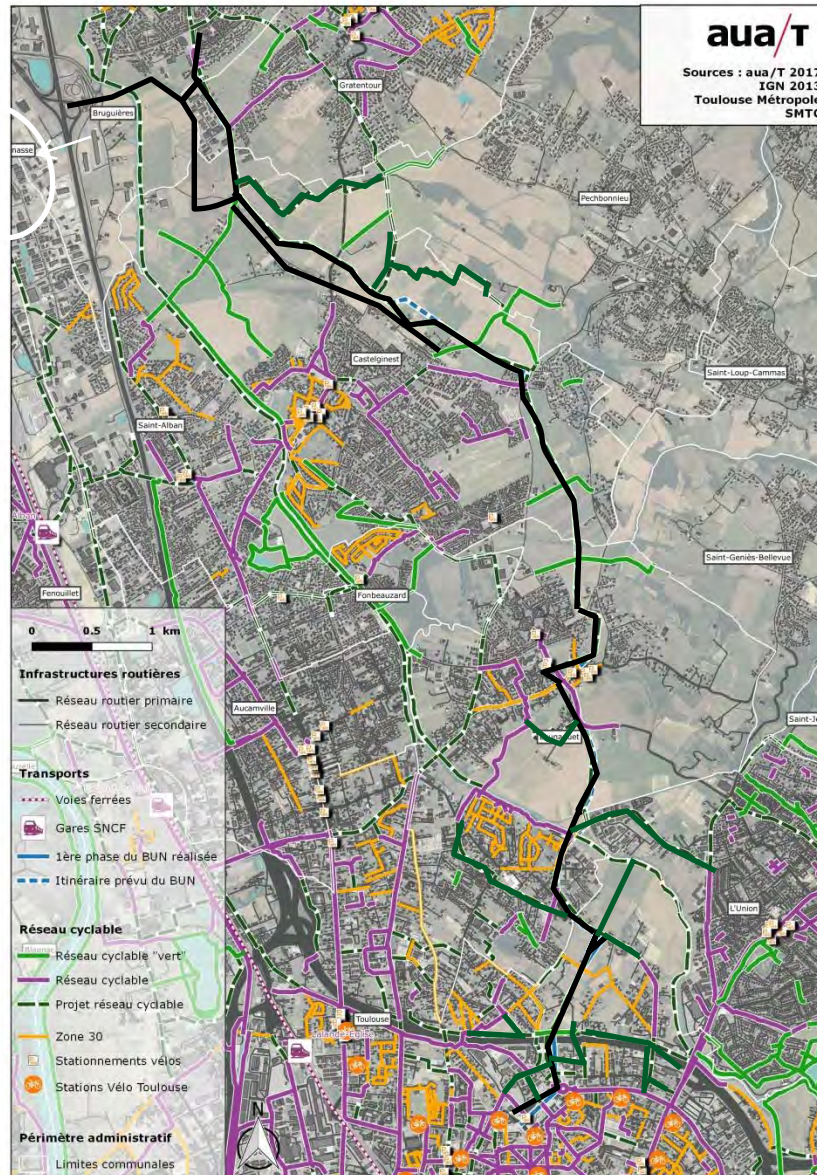
À moyen terme horizon 2025



Aménagements à prioriser en plus du BUN :
Accessibilité piéton/cycle:

- Vers les stations du BUN depuis l'opération de la Violette Sud (chemin de la Violette, poursuite des aménagements) + cheminements au niveau de Triasis, de Paléficat et dans la Plaine des Monges.
- Vers les nouveaux arrêts bus du Chemin de Naucou et de la RD59
- Aménagement piétons/cycles sur les voiries à créer et à réaménager RD59/Naucou

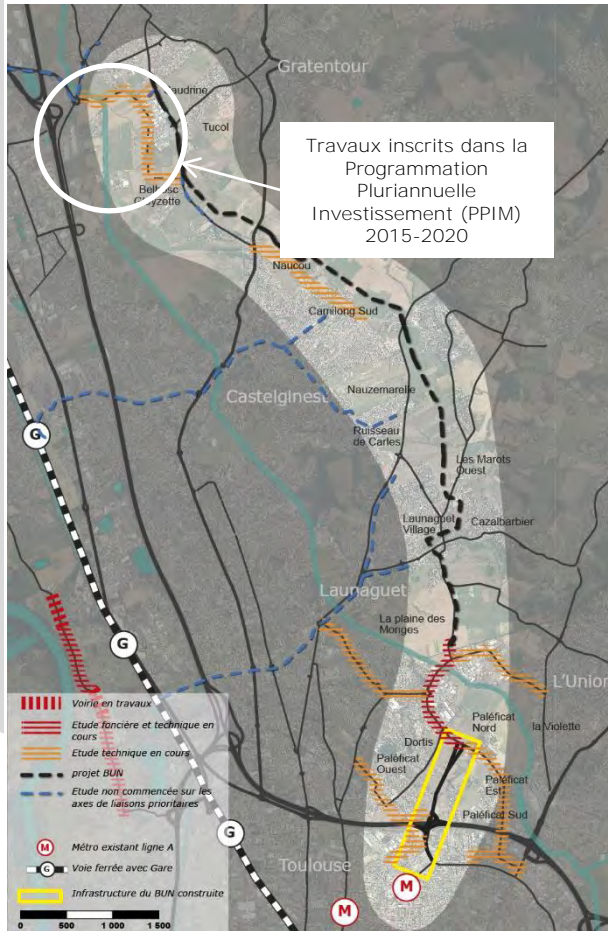
A plus long terme 2030 et
au-delà



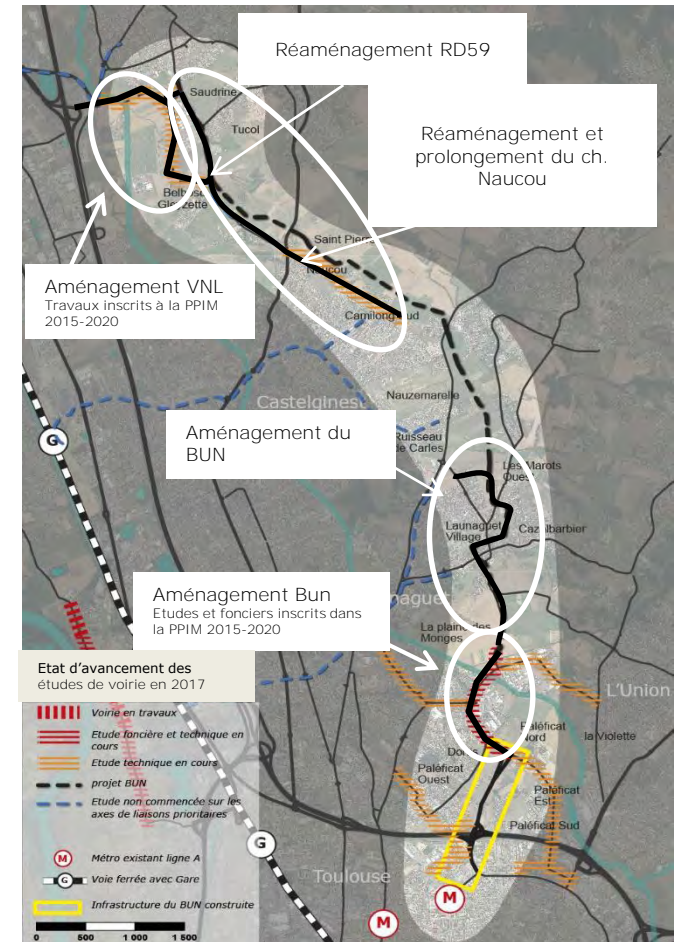
Principe: Les aménagements piétons /cycles à réaliser en accessibilité vers les futures stations devront être priorités en lien avec le développement urbain

À court terme horizon 2020

Etat d'avancement des études en 2017



À moyen terme horizon 2025



Propositions Desserte routière

A plus long terme 2030 et
au-delà



4. Déclinaison du projet de cohérence urbanisme/mobilité

SCoT et Potentiel de développement urbain associé au BUN

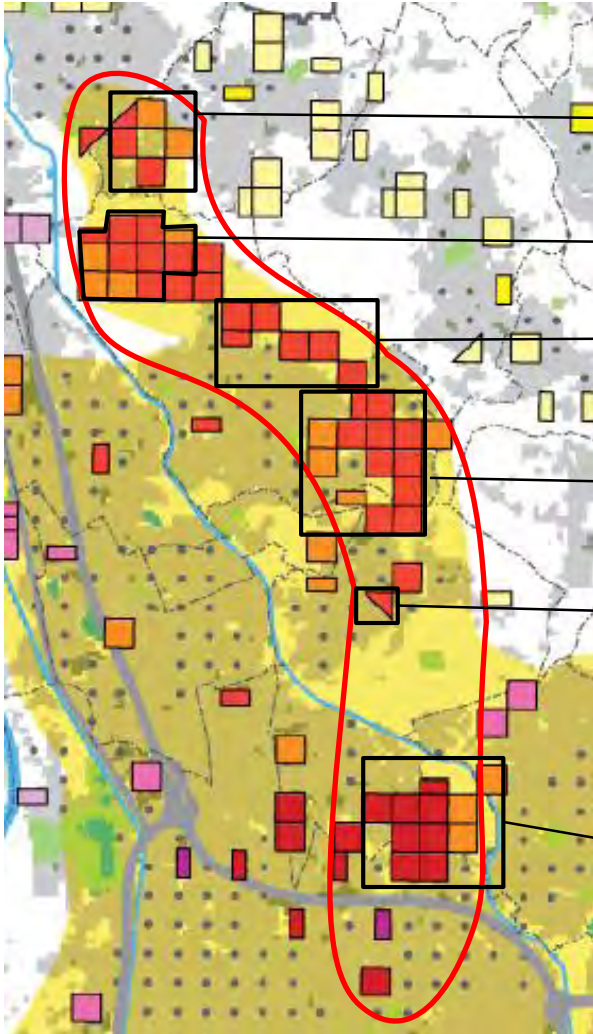
- Périmètre Cohérence Urbanisme/Transport (SCoT):

Accueil 65 500 individus supplémentaires en extension urbaine sur 50,5 pixels

- Périmètre de potentiel de développement urbain associé au BUN

Accueil 49 700 individus supplémentaires en extension urbaine sur 43 pixels (dont 1 pixel à l'Union sud hors ce périmètre de cohérence urbanisme/transport)

Dans le périmètre de potentiel de développement urbain associé au BUN



Secteurs	Pixels
6/ Gratentour (Saudrine /Tucol)	2,5 rouges 2 oranges
5/ Castelginest (Belbosc/Gleyzette/Rayssac /Barthole)	6,5 rouges 3,5 oranges
4/Castelginest Naucou1, St Pierre, Camilong	5,5 rouges
3/Castelginest, Launaguet, Fonbeauzard Nauzemarelle,Marots,Charta	9,5 rouges 2,5 oranges
2/ Launaguet centre Village	0,5 rouge
1/Launaguet , Toulouse, L'Union Paléficat, Dortis, Boudou Violette sud (hors périmètre de cohérence urbanisme/transport du SCoT)	7,5 rouges foncés 3 oranges (dont 1 hors périmètre de cohérence urbanisme/transport)

Reste du potentiel en extension dans le périmètre de cohérence urbanisme/transport

Secteurs	Pixels
6/ Bruguières Clos de la Plaine	0,5 rouge
5/ Castelginest Coupure verte entre les quartiers Saint-Pierre et Rayssac	3 rouges
3/Castelginest, les coteaux	1 orange
2/Launaguet centre Cazalbarbier	1 rouge
1/Toulouse Grand Selve,	1,5 rouge foncé
0/Toulouse Borderouge Albi Rostand Sud (hors pixel)	1 rouge foncé 0,5 économique

	Court terme Avant 2020	Moyen terme 2025	2030 programmé	Long terme 2030 et au-delà
0/ Toulouse Borderouge: <i>1 pixel mixte et 0,5 économique</i> Potentiel d'accueil en extension: 2 250 individus Albi Rostand sud (renouvellement urbain)	2 900 individus + 450 emplois (Borderouge) 830 individus (Albi Rostand)	1 920 individus (Albi Rostand)	1 380 individus (Albi Rostand-renouvellement urbain)	- Potentiel d'accueil en extension: 3 350 individus
1/ Toulouse/Launaguët/ L'Union (cœur d'agglomération et ville intense) Paléficat/Grand Selve/Dortis/Boudou/ La Violette Sud) <i>12 pixels mixtes (dont 1 hors périmètre)</i> Potentiel d'accueil en extension:19 800	3 300 individus (Grd Selve, Marignan1et2, ARP, Paléficat/ La Violette sud)	2 340 individus (Grd Selve, Paléficat, La Violette)	4 950 individus (Paléficat, La Violette Sud)	Potentiel: 8 810 individus (Paléficat/Dortis/Boudou) Potentiel d'accueil en extension: 19 400 individus
2/Launaguët centre Village/Cazalbarbier <i>1,5 pixel mixte</i> Potentiel d'accueil en extension:1 890 individus	270 individus (Cazalbarbier)	200 individus (Launaguët village) Conditionnés par: engagement procédure modification PLUiH + programmation des acquisitions foncières du BUN jusqu'au nord du CV de Launaguët, et préfiguration Linéo12	890 individus (Launaguët village, Cazalbarbier) Conditionnés par: modification PLUiH + réalisation du BUN jusqu'au nord du CV de Launaguët, et préfiguration Linéo12	- Potentiel d'accueil en extension: 1 360 individus
3/ Castelginest/Launaguët/Fonbeauzard Marots/Carles/ Nauzemareille/Coteaux <i>13 pixels mixtes</i> Potentiel d'accueil en extension:12 250 individus	70 individus (Novilis)	-	-	Potentiel: 10 470 individus (Marots/Carles/ Nauzemareille) Conditionnés par la réalisation du BUN + révision PLUiH Potentiel d'accueil en extension: 10 540 individus
4/ Castelginest Camilong /Naucou/ Saint-Pierre/ <i>5,5 pixels mixtes</i> Potentiel d'accueil en extension: 6 300 individus	980 individus (Tir à l'Arc, Rte de Bessières, Pechbonnieu)	540 individus (Naucou) Conditionnés par programmation des acquisitions foncières du BUN jusqu'au nord du CV de Launaguët, des réaménagements ch. Naucou + prolongement + RD59 et préfiguration Linéo12	550 individus (Naucou) Conditionnés par réalisations du BUN jusqu'au nord du CV de Launaguët, des réaménagements ch. Naucou + prolongement + RD59 et préfiguration Linéo12	Potentiel: 5 070 individus (Camilong /Naucou/ Saint-Pierre) Conditionnés par la réalisation du BUN + révision PLUiH Potentiel d'accueil en extension: 7 140 individus
5/ Castelginest Belbosc/Gleyzette/Barthole/Rayssac <i>13 pixels mixtes</i> Potentiel d'accueil en extension: 15 120 individus Dont 3 pixels mixtes en zone de nature : 3 780 individus en moins soit 11 340	230 individus (Barthole, ch. de Bruguières)	850 individus (Belbosc) Conditionnés par programmation des acquisitions foncières pour la VNL, le BUN jusqu'au nord du CV de Launaguët, les réaménagements ch. Naucou + prolongement+ RD59 et préfiguration Linéo12	1 490 individus (Belbosc) Conditionnés par réalisations de la VNL et du BUN jusqu'au nord du CV de Launaguët, des réaménagements ch. Naucou + prolongement+ RD59 et préfiguration Linéo12	Potentiel: 7 140 individus (Belbosc/Gleyzette/Barthole/Rayssac) Conditionnés par la réalisation du BUN + révision PLUiH Potentiel d'accueil en extension: 9 710 individus
6/ Gratentour /Bruguières Tucol, Saudrine, clos de la Plaine <i>5 pixels mixtes</i> Potentiel d'accueil en extension: 5 580 individus	870 individus (Tucol Nord, Clos de la Plaine)	450 individus (Tucol Sud, Saudrine) Conditionnés par programmation des acquisitions foncières pour la VNL, le BUN jusqu'au nord du CV de Launaguët, les réaménagements ch. Naucou + prolongement+ RD59 et préfiguration Linéo12	210 individus (Tucol Sud) Conditionnés par réalisations du BUN jusqu'au nord du CV de Launaguët, des réaménagements ch. Naucou + prolongement + RD59 et préfiguration Linéo12	Potentiel: 3 510 individus (Saudrine/Tucol) Conditionnés par la réalisation du BUN + révision PLUiH Potentiel d'accueil en extension: 5 040 individus
Total : <i>51,5 pixels dt 3 pixels zone de nature</i> Potentiel d'accueil en extension 59 360 individus hors pixels en zone de nature	9 900 individus	6 300 individus	9 470 individus	35 000 individus Potentiel d'accueil en extension: 56 540 individus

Potentiel de mutation urbaine : **environ 19 800 individus** (source Toulouse Métropole) (25% par période)

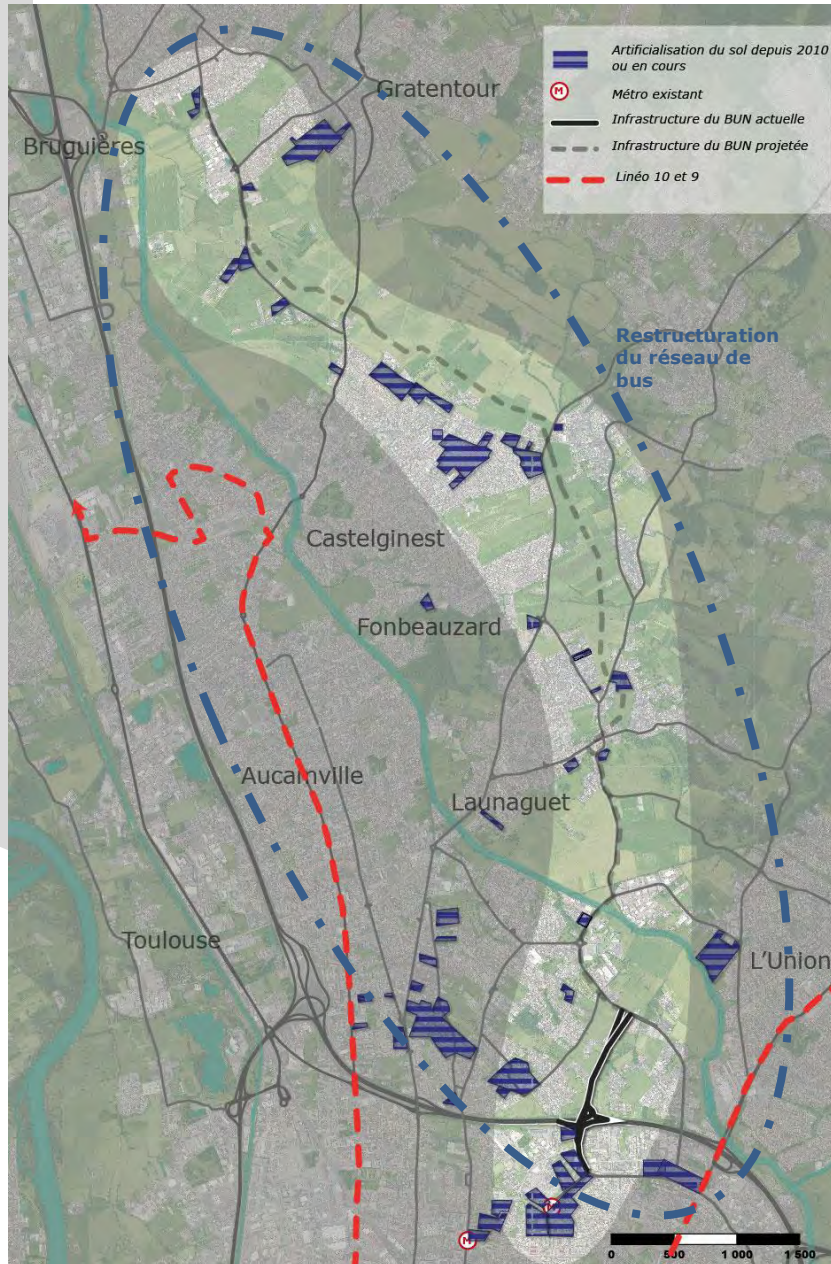
Court terme: 30 600 + 4 950 (hyp. 25% mutation) = 35 550 individus à moyen terme soit 1,7 fois la population actuelle

Moyen terme: 46 800 individus

Long terme: 61 220 individus

Au -delà 2030: 101 170 individus à terme





Éléments déclencheurs

Urbanisation actuelle/récente/ en cours + programmation Linéo 9 +10 et les restructurations de bus associées

Dans l'immédiat / avant 2020

Nombre d'individus total sur ce territoire

35 550 individus

Projets de mobilités

- Linéo 9 et 10 avec restructuration du réseau de bus associée
- Accessibilité modes actifs vers stations existantes (Grand Selve/Albi Rostand, Violette Sud).

Etudes à mener et Planification urbaine

Avant propos: aujourd'hui, les modes opératoires pour les projets ne sont pas tous définis, il apparaît nécessaire dans la recherche, notamment de financement, et d'une cohérence d'ensemble de mener une étude spécifique pour les définir (à titre d'exemple: ZAC?, PUP?, ...)

Infrastructures

- Acquisitions foncières pour :
 - ✓ Une partie du foncier du BUN (à noter qu'en 2023 fin de la DUP BUN)
 - ✓ Le réaménagement du chemin de Naucou et création de son prolongement,
 - ✓ Le réaménagement de la RD59
 - ✓ La VNL
 - ✓ Les aménagements piétons/cycles
- Etudes techniques à mener sur les infrastructures et aménagements cités précédemment
- Réalisation:
 - ✓ Aménagements modes actifs accessibilité aux stations existantes du BUN à travers les opérations urbaines à réaliser

Desserte en Transport en commun:

- Etude de préfiguration du Linéo12 et restructuration du réseau bus associée

Etudes urbaines programmatiques et techniques à lancer ou à poursuivre:

- Albi Rostand et Paléficat;
- Launaguet village;
- Sur les projets du POA Launaguet Village, Tucol Sud et Saudrine.

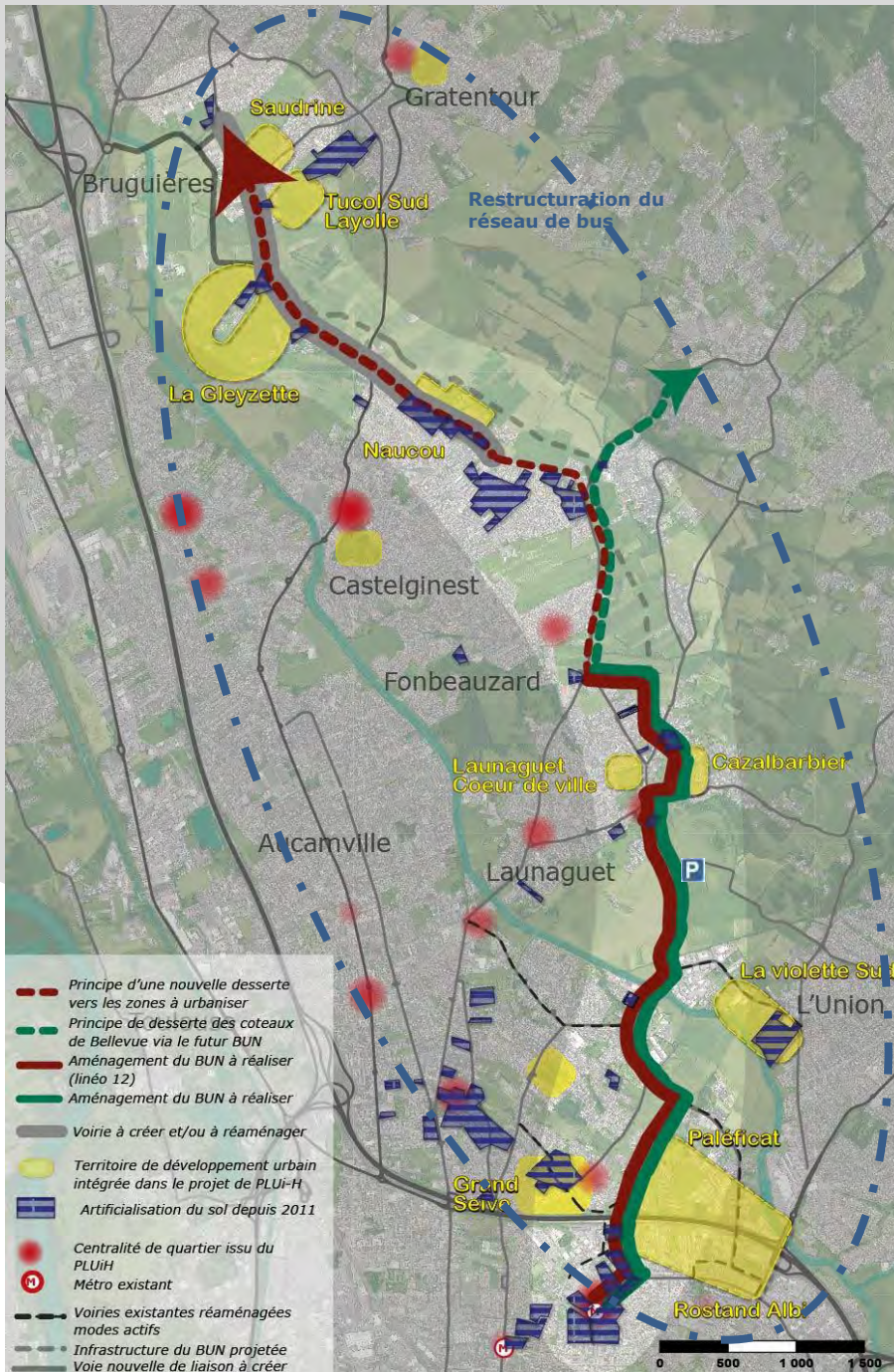
Engagement de la procédure de modification PLUiH

- Launaguet village ouverture de la zone AUF

A moyen terme horizon 2025

• **Eléments déclencheurs pour lancer cette phase**

- **Programmations des aménagements de voirie (BUN de Paléficat à Launaguet Nord + des réaménagements du chemin de Naucou + prolongement + ceux de la RD59+ VNL) en vue d'acquérir le foncier**
- **Programmation des opérations d'urbanisme et mise en œuvre des OAP**
- **Engagement de la procédure de modification du PLUiH**



Moyen terme / 2020-2025

Nombre d'individus total sur ce territoire

46 800 individus

Projets de mobilités

- Réalisation de l'**infrastructure** du BUN entre chemin de Virebent et au-delà du centre-ville de Launaguet
- Réaménagements de la Voie de Naucou + réalisation de son prolongement **jusqu'à** la RD59 + réaménagement de la RD59 +VNL
- Mise en place progressive en lien avec la réalisation des infrastructures du Linéo 12 entre Borderouge et Launaguet + mise en place progressive de la desserte TC entre Launaguet et Bruguières
- Aménagement du parc relais au niveau des terrains de sport de la Plaine des Monges
- Aménagements accessibilité modes actifs aux nouvelles stations du BUN et de la nouvelle desserte

Planification urbaine et études à mener

Infrastructures

- Acquisitions foncières pour :
 - ✓ Reste du BUN jusqu'en 2023 fin de la DUP BUN
 - ✓ Les aménagements modes actifs accessibilité aux stations
- Etudes techniques à mener: les aménagements modes actifs accessibilité aux stations

Desserte TC:

- Poursuite de l'adaptation de la desserte TC sur le secteur en lien avec le développement urbain

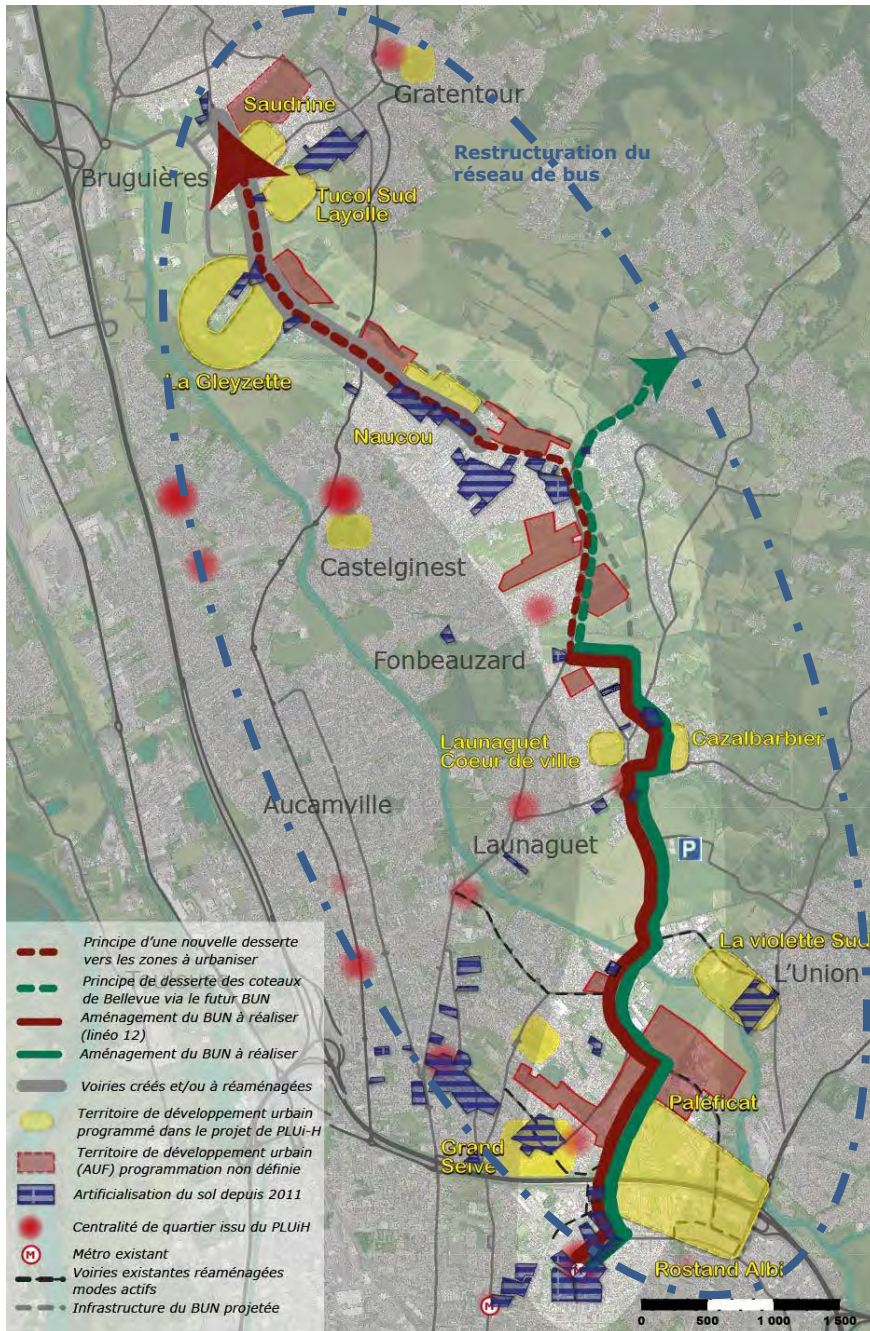
Etudes urbaines programmatiques et techniques à lancer ou à poursuivre:

- Launaguet: Cazalbarbier et Marots;...

Modification PLUiH

- Launaguet: Cazalbarbier ouverture de la zone AUF

Cette phase fera l'objet d'un suivi des actions, leurs états d'avancement pouvant entraîner un avenant au Pacte Urbain.



• **Eléments déclencheurs pour lancer cette phase**

- **Réalisations de l'infrastructure du BUN jusqu'à Launaguét Nord + du réaménagement ch. Naucou + réalisation de son prolongement+ du réaménagement RD59 + VNL**
- **Mise en place progressive du Linéo 12 et de la restructuration associée**
- **Programmation de la suite des opérations d'urbanisme + Poursuite de la mise en œuvre des OAP**
- **Modification du PLUIH**

A long terme/ 2025-2030

Nombre d'individus total sur ce territoire

61 200 individus

Projets de mobilités

- Poursuite progressive de la mise en place du Linéo 12 entre Borderouge et Launaguét et de la desserte TC entre Launaguét et Bruguières
- Poursuite des aménagements d'accessibilité modes actifs aux stations du BUN dans les nouvelles opérations d'urbanisme

Planification urbaine et études à mener

Infrastructures

2/Etudes techniques à mener:

- Sur l'ensemble du reste de l'infrastructure du BUN

Desserte TC:

- Etude sur la poursuite du Linéo sur le BUN et de la restructuration associée

Etudes urbaines programmatiques et techniques à lancer :

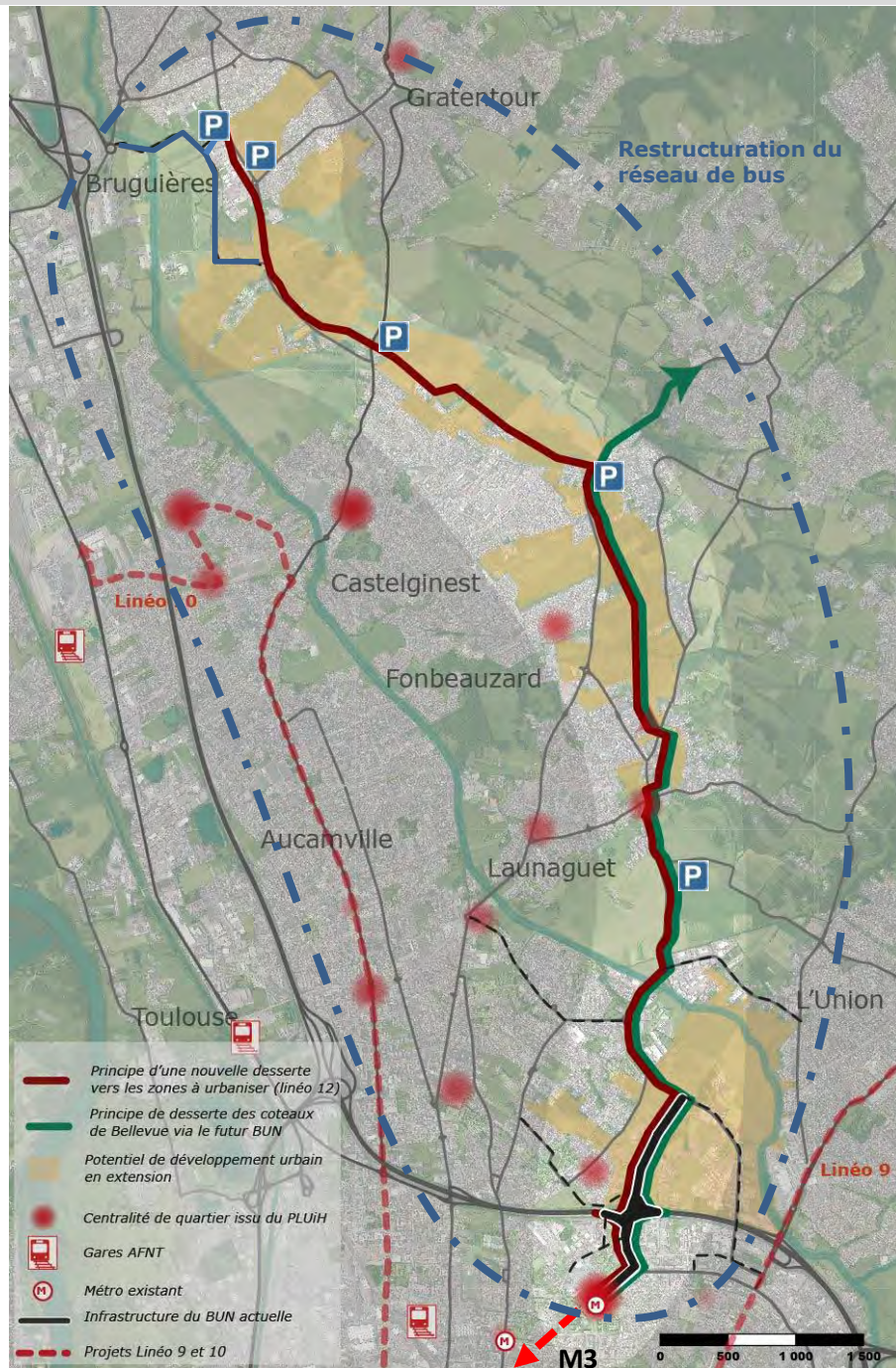
- Reprise du Plan Urbain de Référence sur l'ensemble des secteurs qui restent à urbaniser, dont les zones AUF où la programmation urbaine n'est pas connue aujourd'hui. (Paleficat/Dortis/Marots/Nauzemarelle/Carles/Naucou2/Camilong/Saint-Pierre/Barthole/ Rayssac/ Belbosc/ Tucol/Saudrine)

Révision du PLUIH ou déclaration de projet

- Justifiant l'ouverture de zones A sur secteurs cités ci-dessus

Cette phase fera l'objet d'un suivi des actions, leurs états d'avancement pouvant entraîner un avenant au Pacte Urbain.

A plus long terme 2030 et au-delà



• **Éléments déclencheurs pour lancer cette phase**

- **Réalisation du reste de l'infrastructure du BUN**
- **Mise en place du Linéo 12 et de la restructuration associée**
- **Programmation de la suite des opérations d'urbanisme**
- **Révision du PLUiH**

A plus long terme/ 2030 au-delà

Nombre d'individus total sur ce territoire

101 200 individus

Projets de mobilités

- Poursuite de la mise en place du Linéo 12 sur l'infrastructure BUN et de la restructuration du réseau de bus associée
- Poursuite des aménagements d'accessibilité modes actifs aux stations du BUN dans les nouvelles opérations d'urbanisme

Pacte Urbain Nord

Secteur Bruguières - Gratentour - Castelginest - Launaguet - L'Union - Toulouse

Signatures des partenaires

Fait à Toulouse le ...



Pour Tisséo
Collectivités

toulouse
métropole Pour Toulouse
Métropole



Pour la commune
de Bruguières



Pour la commune
de Castelginest



Pour la commune
de Gratentour



Pour la commune
de Launaguet



Pour la commune
de L'Union



Pour la commune
De Toulouse